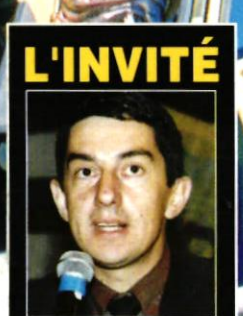
C'HWEVRER / FÉVRIER 2003
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
N° 469 / 3€
POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

LE PEUPLE BRETON

LORIENT SAINT-MALO LE GUILVINEC

LA PÊCHE BRETONNE EN DANGER



L'INVITÉ

Jean OLLIVRO

POBL VREIZH

Régionales 2004 p. 2
Le tripatouillage de Raffarin

Disques p. 30-32
Bretons, celtes, basques

L'invité du «Peuple breton»

Créer un pouvoir de décision breton

Le problème de la Bretagne est un problème de pouvoir. On le savait déjà, de façon approximative, avec les anciennes classifications de Colin Clark entre les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. On le constate de façon impressionnante grâce aux dernières statistiques de l'I.N.S.E.E évoquant la distribution en France des emplois décisionnels, dit emplois stratégiques. Les chiffres mettent en valeur le maintien, voire le renforcement, du fossé décisionnel existant entre Paris et la « Province » puisque la capitale compte désormais 815.000 emplois stratégiques. La Bretagne 75.000. On passe d'un rapport de 1 à 3 en terme de population à un rapport de 1 à 10,8 en terme de pouvoir. Ce décalage quantitatif est amplifié par un fossé qualitatif encore plus déterminant (les emplois les plus décisionnels sont dans la capitale) : la Bretagne n'est pas responsable de l'essentiel des décisions la concernant. Avant-dernière en France au niveau des salaires, la Bretagne abrite pour l'essentiel des activités de production... qui sont en train de se délocaliser massivement vers les nombreux pays dans lesquels les salaires sont encore plus faibles. Que restera-t-il chez nous dans 20 ans ?

Cette mutation pose avec acuité le problème de l'avenir de la Bretagne. Les emplois décisionnels exercent en effet un rôle d'entraînement considérable sur l'emploi global (un emploi stratégique égale quatre emplois induits) : ils créent surtout une responsabilité territorialisée d'un destin régional. Ils limitent par là-même le risque des fermetures abusives et de certaines décisions arbitraires et strictement financières, parfois même déconnectées... de l'économie de marché.

Dans les prochaines années, l'avenir de la Bretagne va dépendre de son aptitude ou non à créer ici un pouvoir décisionnel d'importance. Les Catalans y parviennent, puisque pour la première fois la progression des emplois stratégiques l'emporte sur celle de Paris et de Madrid. L'avenir de la Catalogne est en Catalogne. La région est, entre autres, parvenue à avoir un réel aéroport assurant à ses cadres de nombreuses liaisons internationales, à organiser un pouvoir régional substantiel, à sauver une langue qui est désormais un élément moteur de son rayonnement international. Que font les Bretons face à ce dynamisme ?



Photo Loeiz Bloñs.

Certes, la situation est difficile dans une Bretagne administrativement mutilée, dans une France qui annonce au même instant sa modernisation administrative tant en remettant au goût du jour... les départements, dans une « démocratie » qui juge illégal l'enseignement d'une langue parlée par 257.000 personnes...

Mais le salut éventuel ne viendra que de la capacité des gens vivant en Bretagne à s'organiser. Et c'est ici que tout est à bâtir, dans des structures officielles ou non. À notre sens, la Bretagne ne s'en sortira que si elle parvient à s'engager dans la résolution de problèmes ignorés par le pouvoir français. C'est notamment dans l'ouverture internationale et l'aide aux plus démunis que se situent les niches embryonnaires du « pouvoir » de demain. Dans l'aptitude à proposer un modèle alternatif de développement, fondé notamment sur un aménagement du territoire opéré sur le temps long, respectueux des lieux et des architectures, privilégiant d'autres temporalités économiques. À ce propos, la mobilisation, l'information et l'organisation de la jeunesse la plus éduquée de France sont essentiels pour lui permettre à terme de « vivre et travailler au pays », dans une société responsable de ses actes et de son destin. En renforçant par une connaissance fine du pays les liens entre l'homme et son territoire, l'enjeu est de bâtir ici une société différente, fondée sur les valeurs de solidarité : une communauté capable de s'inscrire dans le monde pour en changer la donne, aujourd'hui exclusivement économique et comptable.

Jean OLLIVRO,
Géographe,
Université de Haute-Bretagne

Souscription

La première liste que nous publions aujourd'hui, celle de janvier, est tout à fait remarquable et nous remercions beaucoup tous nos donateurs, petits ou plus importants. A propos de ces derniers, lorsque la générosité qu'ils manifestent à l'égard de notre magazine dépasse 30 €, qu'ils n'oublient pas qu'ils peuvent aussi très simplement abonner un parent ou une connaissance. Nous pouvons prévenir le bénéficiaire de ce cadeau, s'ils le désirent. Et un abonné de plus, c'est un ami de plus pour le P.B.

Raymond Josset, Lanvallay, 3 € ; Erwan Gillet, Perken, 10 € ; Serge Bihan, Groix, 3 € ; Thierry Hemon, Gourlizon, 5 € ; Michel Le Cavorzin, Paris XIX*, 3 € ; Jean-Claude Marcot, Pont-L'Abbé, 20 € ; Paul Guegueniat, Saint-Yvi, 20 € ; Raymond Quinquis, Plougastel-Daoulas, 10 € ; Francis Drean, Lorient, 5 € ; Bernard Le Bozec, Plouézec, 5 € ; Henri Canevet, Pont-L'Abbé, 5 € ; Guy Kerhamon, Breles, 15 € ; Albert Le Faou, Perros-Guirec, 10 € ; Le Cocq, Guichen, 20 € ; Hubert Malingre, Nantes, 20 € ; Christian Le Berre, Tréguier, 5 € ; Calvez-Lanoë, Chanteloup, 3 € ; Bernard Plouzennec, Saint-Brieuc, 5 € ; Lucien Raoul, Pordic, 5 € ; Jean Blivet, La Varenne Saint-Hilaire, 10 € ; Jocelyn Guillo, Dijon, 3 € ; Claude Cabon, Plouzané, 3 € ; Jean-Louis Bars, Locmelar, 10 € ; Yves Riou, Notre-Dame-des-Landes, 50 € ; Francis Guillas, Baden, 15 € ; Jean-Yves Le Goas, Nantes, 10 € ; Pierre-Yves Moal, Locmelar, 50 € ; Adolphe Le Bars, Grâces, 5 € ; Lionnel Rat, Pordic, 10 € ; Hubert Le Sech, La Roche-Derrien, 10 € ; Philippe Sanquer, Rambouillet, 10 € ; Georges Christien, Mohammedia, 20 € ; Jean-Luc Laquittant, Redon, 5 € ; Pierre Le Guillou, Moussy-Le-Vieux, 10 € ; Jean-Pierre Le Pallec, La Montagne, 3 € ; Jean Trouve, Saint-Michel Chef Chef, 3 € ; Yves Averty, Nantes, 10 € ; Jean-Pierre Perrot, Cholet, 3 € ; Bruno Jouan, Sarzeau, 10 € ; Michel Genin, Rennes, 7 € ; Martial Preux, Saint-Herblain, 20 € ; Marcel Marc, Noyal Châtillon/Seiche, 5 € ; Philippe Le Dortz, Grandchamp, 5 € ; Gérard Fontaine, Liffre, 4 € ; Elkartetxe Sci Baionako, Bayonne, 5 € ; Michel Poder, Solaro, 8 € ; Jean-René Le Quéau, Plouézoch, 3 € ; Alain Cedelle, Bruz, 10 € ; Fabrice Le Marrec, Brains, 3 €. **Total mois : 492 €. Total année : 492 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2003.

Sommaire

Février
C'hwevrer
2002



Alors que l'actualité du monde vire à la guerre, une de plus après tous les conflits « régionaux » que la mémoire médiatique enterre aussi vite qu'elle les a découverts, il peut paraître un peu vain de s'occuper du peuple breton. Oui, mais voilà, ce peuple c'est le nôtre, c'est nous et si nous ne sommes pas (heureusement) menacés par les bombes, c'est pourtant notre existence en tant que peuple qui est en question en ce moment.

Car notre identité et, partant, notre existence même sont purement et simplement niées par l'idéologie national-républicaine dominante à droite – bien sûr – comme à gauche – hélas !

D'où l'intérêt évident, même en ce moment, et peut-être même encore plus aujourd'hui, du témoignage d'un journal comme le nôtre.

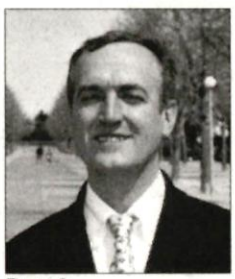
●

Dans ce numéro, après avoir découvert (ou reconnu) douze responsables de l'UDB (p. 3), ainsi que l'actualité politique (p. 2 et 4), vous pourrez lire les trois articles (ou interviews) que nous consacrons aux menaces qui pèsent sur la pêche bretonne. Un responsable professionnel le dit : « Y aura-t-il des marins-pêcheurs en Bretagne dans vingt ans ? » (p. 6, 7 et 8).

La mer est aussi au centre des préoccupations dans le domaine de l'environnement avec la marée noire de Galice (p. 10 et 11) où le P.B. s'est rendu. Cette ouverture du P.B. à l'étranger, c'est aussi Nicole Logeais en Kabylie (p. 20 et 21) ou l'intérêt culturel de notre magazine pour la musique basque (p. 31).

Bonne lecture à tous !

Ronan LEPROHON



Page 2



Page 3

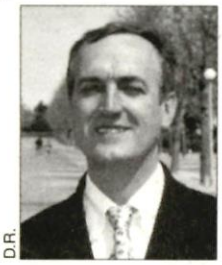


Page 19



Pages 22-23

Le crédit-photo de couverture :
– En une : photos Andia et Loeiz Bloñs.
– Deux de couverture : photo Loeiz Bloñs.
Notre magazine paraît le premier vendredi du mois.


D.R.

Un tripatouillage électoral

En cherchant à imposer pour le second tour des régionales un seuil de maintien de listes de 10 % des électeurs inscrits et non plus de 10 % des suffrages exprimés, ***le Gouvernement entend porter un coup fatal au pluralisme politique, pluralisme indispensable à une vie authentiquement démocratique, mais forcément gênant pour un parti à visées hégémoniques.*** *Cette réforme aberrante signifie que, si le taux de participation est faible, s'il se situe par exemple à 50 %, hypothèse qui, hélas, ne relève plus de la politique-fiction, une liste qui ne rassemblerait pas 20 % des suffrages au premier tour serait purement et simplement éliminée du second tour !*

On le voit bien, ***le but est de servir les intérêts partisans et les appétits de pouvoir de l'UMP en enfermant les citoyens dans un bipartisme à l'américaine et en contraignant les formations politiques autres que l'UMP et le parti dominant à gauche à la marginalité, à la vassalisation ou à la disparition pure et simple !*** *Et alors même que les candidats de l'UMP et du PS n'ont réuni que 36 % des suffrages exprimés lors du premier tour de la présidentielle... Mais, plutôt que de s'interroger sur ses propres responsabilités dans les choix opérés par les citoyens et l'importante dispersion des suffrages, plutôt que de chercher à remédier à un absentéisme croissant, l'UMP juge plus simple et plus rentable de redéfinir les règles du jeu à son profit, en cherchant à imposer une loi électorale scélérate. On observe d'ailleurs que, même, au sein de l'UMP, des voix se sont fait entendre publiquement – celles du député Nicolas Dupont-Aignan et du sénateur Jean-Louis Masson – pour estimer que leur formation «franchissait la limite de l'acceptable». Et que penser de l'attitude de Jacques Chirac, qui soutient cette réforme liberticide alors que, pas plus tard que le dimanche 26 janvier, il affirmait à propos des Africains que ce sont les partis politiques qui font la démocratie ? Quelle dérision !*

Il convient en outre de souligner que l'argument selon lequel une telle réforme serait nécessaire pour que les régions puissent être plus aisément gouvernées est totalement irrecevable. En effet, la «prime» de 25 % à la liste arrivée en tête, «prime» prévue par la loi de 1999 et qui est déjà en soi profondément contestable, garantit d'assurer une majorité, quel que soit le cas de figure, dans les conseils régionaux.

L'UDB ne peut qu'exprimer son écœurement face à une telle atteinte à la vie démocratique et aux conséquences gravissimes qui peuvent en découler. Elle combattra, avec toutes les formations démocratiques et l'ensemble des citoyens attachés à une juste représentation de la souveraineté populaire, la réforme Raffarin-UMP.

Ronan DIVARD
Responsable de
la fédération du Finistère de
l'Union démocratique bretonne

Verts français : un nouvel exécutif, parisien à 50 %...

Le nouveau collège exécutif des Verts compte quinze personnes. L'origine géographique de quatorze d'entre elles a été rendue publique : sept sont de Paris même ou d'Ile-de-France, dont le nouveau secrétaire national Gilles Lemaire, un proche de l'adjoint au maire de Paris Yves Contassot, membre lui aussi du nouvel exécutif et porte-parole national. La région parisienne monopolise donc 50 % de l'exécutif des Verts (pour à peine 19 % de la population française). Et la secrétaire nationale adjointe aux régions, jeune et sympathique au demeurant, est... Parisienne. Quel symbole ! A quand un délégué aux régions de montagne logé au troisième étage de la Tour Eiffel ?

A contrario, les régions périphériques de métropole et d'outre-mer sont absentes de cet exécutif, hormis une représentante de Midi-Pyrénées et un Alsacien qui a pour lui le grand avantage de travailler pour le groupe des Verts au Parlement européen, à Strasbourg.

On comprend mieux pourquoi dans la préparation de leur congrès de Nantes en décembre, une motion appelant à un fonctionnement moins centralisé et plus régionalisé avait été déposée... et pourquoi elle a été rejetée. On comprend mieux aussi pourquoi depuis le début des années 90 le thème des autonomies régionales, jadis très présent, n'a cessé de décliner dans le discours public et les réflexions internes des Verts jusqu'à finalement disparaître. Cet effacement a d'ailleurs touché jusqu'aux Verts bretons qui viennent de s'exprimer contre l'autonomie de la Bretagne.

Est-ce le résultat de l'exercice du pouvoir au cœur du système jacobin pendant cinq ans ? L'habitude des rencontres d'états-majors dans les brasseries parisiennes ? Toujours est-il que les Verts sont devenus, hélas, un parti qui reproduit les schémas de fonctionnement des partis traditionnels, après en avoir dénoncé les travers. Quand les idées générales sont bonnes mais que les principes d'action sont faussés, le résultat est souvent décevant. L'Histoire nous a pourtant enseigné que le centralisme ne profitait jamais à la démocratie, pas plus qu'à l'écologie.

Solenn LE ROUZIC

Les élus des fédérations au Bureau politique de l'UDB

Le Bureau politique de l'UDB se compose, rappelons-le, de membres élus par le Congrès et, par un nombre égal, de membres élus par les fédérations du parti. Nous avons présenté les élus du Congrès de Lannion dans notre numéro de décembre 2002. Aujourd'hui, voici les élus des fédérations. Sur douze membres, six sont des nouveaux venus : le renouvellement des dirigeants se poursuit démocratiquement. Le P.B. souhaite bon courage à tous, au travail pour deux ans.

Ils siégeaient déjà au Bureau politique



D.R.

Ronan Divard

Brestois de 42 ans, il est maître de conférences en gestion à l'Université.



D.R.

Michel François

Agé de 57 ans, ce fonctionnaire est responsable fédéral.



D.R.

Gwenaël Henry

Ce Trégorrois de 40 ans est éditeur de disques en Bretagne.



D.R.

Patrice Méallier

Malouin de 46 ans, il est comédien en animations historiques.



D.R.

Pierre Morvan

Agé de 49 ans, responsable fédéral et élu municipal de Paimpol.



D.R.

Alain Tassel

Ce militant syndical à La Poste, habite Saint-Brieuc. Il a 59 ans.

Ils font leur entrée au Bureau politique



D.R.

Nadine Daniel

Cette infirmière libérale du Mor-Bihan est âgée de 51 ans.



D.R.

Pierre Even

Ce responsable-adjoint d'un centre des Impôts est âgé de 56 ans.



D.R.

Yves Guillou

Agé de 63 ans, c'est un ingénieur du génie rural en retraite.



D.R.

Christophe Lacombe

Educateur spécialisé, ce Vannetais a 31 ans.



D.R.

Bernard Le Mao

Quimpérois et fonctionnaire, il a 40 ans.



D.R.

Nicole Logeais

Cette Malouine est agrégée d'Histoire, âgée de 56 ans.

Le visage de la France Raffarin-Fillon en 2003 !

Sont-ils tombés sur la tête ? C'est la question que tout progressiste est en droit de se poser après le vote **unanime** des députés, dans la nuit du 23 au 24 janvier 2003, en faveur de la création du délit d'outrage au drapeau tricolore et à La Marseillaise !

Ce délit d'outrage, qui n'a reçu aucune définition, sera donc puni de 7.500 € d'amende et, s'il s'est commis en réunion, de six mois d'emprisonnement. Mais qu'est-il donc passé par la tête des députés de l'ex-gauche plurielle **(donc aussi de tous les députés socialistes de Bretagne)** pour déserter en rase campagne le camp de Voltaire et de Diderot ?

C'est là le signe d'un grand aveuglement et d'une incroyable paresse intellectuelle. Les auteurs de cet amendement aux lois « sécuritaires » de Sarkozy et ceux qui l'ont voté préfèrent adopter une posture démagogique et populiste plutôt que de s'interroger sur les raisons qui conduisent au discrédit des symboles de l'Etat français.

Le vote liberticide des députés français doit être riche d'enseignement pour les militants de la cause bretonne. Gardons-nous de transformer jamais le « gwenn-ha-du » et le « Bro gozh ma zadoù », témoignages d'un vouloir-vivre ensemble et d'une communauté de destin, en symboles sacrés d'une idéologie sectaire et totalitaire !

Qui se lèvera parmi les intellectuels de gauche pour dénoncer le totalitarisme rampant où s'enfonce la France ? Car ce délit d'outrage au drapeau et à l'hymne est à rapprocher du refus constant de reconnaître des langues autres que le français, même si elles sont parlées depuis toujours sur le territoire de la République. Rappelons-nous Perben disant que les langues « régionales » n'ont pas de définition légale. Donc, elles n'existent pas.

Attention aussi aux projets du gouvernement Raffarin-Fillon de réserver l'accès aux assemblées, par le jeu des seuils électoraux, à deux partis seulement : celui de Chirac et celui des socialistes. Méfions-nous : nous croyons volontiers que cette manœuvre n'a qu'un seul but : éliminer Bayrou et son UDF moribonde... Certes, mais le tripatouillage a aussi le « mérite » de museler pour longtemps toute expression régionaliste en France ! Et notamment de repousser (à jamais ?) la réunification de la Bretagne, dont Fillon est l'adversaire le plus farouche.

De la même façon, en 1992, la révision du fameux article 2 de la Constitution devait avoir comme but de préserver le français des menaces de l'hégémonie anglophone. Lors du débat devant l'Assemblée nationale, quelques voix s'élevèrent pour s'inquiéter du sort qui serait celui des langues « régionales » devant le nouvel intitulé qui faisait du français **la** langue de la République. Il leur fut répondu de ne pas s'inquiéter : l'ennemi visé était... l'anglais. Depuis, cet article 2 n'a servi **que contre le breton**, Diwan et les langues régionales !

De même, on légifère aujourd'hui sur le délit d'outrage à La Marseillaise et au tricolore. Doit-on rappeler que si le premier incident eut lieu lors du match de football France-Algérie, le second eut comme cadre la finale Lorient-Bastia, gagnée par les Bretons ? Et Chirac de faire alors un cinéma télévisé dont on se souvient encore. Alors, attention les porteurs de gwenn-ha-du et les amateurs de Bro gozh ! Sarkozy et Perben ne vont pas manquer demain de vous inculper prochainement du délit d'outrage...

De même, on nous annonce une vigilance accrue en matière d'immatriculation automobile : il paraît qu'on ne pourra plus tolérer les plaques « fantaisistes ». Tout le monde devra se plier au modèle **uniformisé** et « européen ». Tu parles ! Parions que la première application de cette mesure sera, comme par hasard, contre les plaques « Bzh » ? Nous rêvons ? En Espagne, le gouvernement Aznar (le modèle de Raffarin-Fillon) a décrété la lutte contre les « immatriculations catalanes »...

Vigilance et engagement accru : tous les amis de la Bretagne doivent savoir où est leur devoir. Surtout pas gémir et pleurnicher, car nos pires adversaires sont au pouvoir, centralistes et réactionnaires. Nous plaindre (à juste titre) des multiples trahisons de nos espérances par les socialistes ou les Verts, ne doit pas nous détourner de notre but principal : pour l'avenir des Bretons, tout faire pour combattre la droite jacobine et notamment ceux qui la représentent en Bretagne.

Ronan LEPROHON

Vœu en faveur de l'unité administrative de la Bretagne

Sur proposition de notre camarade Herri Gourmelen, élu UDB, le conseil municipal de Saint-Malo, réuni le 27 janvier 2003, a adopté le vœu suivant par 39 voix pour, 4 abstentions et 1 seul contre (l'élu du Parti des travailleurs !) :

Le conseil municipal de Saint-Malo,

– constatant que depuis le décret du gouvernement Pétain du 30 juin 1941, séparant la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne, la revendication en faveur de la réunification, loin de faiblir, est allée en s'amplifiant et qu'elle est aujourd'hui également soutenue par une majorité des habitants des Pays de Loire (56 % pour l'ensemble de la région et jusqu'à 72 % en Sarthe – sondage IFOP du 13 octobre 2002) ;

– rappelant les votes récents du Conseil régional de Bretagne (2 juillet 2001) et du Conseil général de Loire-Atlantique (22 juin 2001) en faveur de l'unité administrative,

– considérant l'importance pour le développement économique et l'emploi d'une Bretagne réunifiée à vocation maritime,

– soulignant sa volonté de voir mettre en œuvre, à l'occasion de la nouvelle phase de décentralisation, les coopérations interrégionales nécessaires au développement mutuel des régions de l'Ouest,

demande instamment au gouvernement de lancer le processus de modification des limites de l'actuelle région Bretagne et de satisfaire ainsi à une demande majoritaire, démocratiquement exprimée dans le cadre du débat sur la décentralisation.

Maternités menacées, hôpitaux en danger

M. Mattéi, ministre de la Santé, a déclaré dernièrement que pour régler le problème de pénurie de gynécologues obstétriciens, anesthésistes, pédiatres, il préconise la fermeture des « petites » maternités et leur transformation en centres de périnatalité. Ces centres assureraient le suivi pré et postnatal des femmes et des nouveau-nés : les femmes accoucheraient uniquement dans des grands centres et reviendraient dès le lendemain dans ces centres périnataux. Il a annoncé le 22 octobre, lors de l'émission 100 minutes pour convaincre, que le premier centre mis en place sera Paimpol.



L'ARH Bretagne voudrait fermer la maternité de Paimpol le 21 mars 2003. Depuis l'annonce de ce projet le 2 juillet dernier, le comité de soutien de l'hôpital de Paimpol a multiplié les actions et organisé la résistance.

Il lui est très vite apparu que le combat à mener dépasse le simple cas de Paimpol : donnons un coup d'arrêt aux restructurations hospitalières injustifiées, menées par les gouvernements successifs depuis de nombreuses années et qui remettent en cause le service public de la santé sur l'ensemble du territoire français.

Ces restructurations mettent en péril l'égalité d'accès aux soins pour tous, la qualité des soins et des conditions d'accueil des patients. Les transferts d'activité vers les grands centres hospitaliers ont pour conséquence une véritable désertification médicale dans de nombreuses régions et la création de services surchargés et débordés où les conditions de travail se dégradent. Malgré la compétence et le dévouement du personnel de ces services, la question de la sécurité des patients se pose de plus en plus crûment... La pénurie médicale n'est pas une fatalité, mais découle bien d'une volonté politique.

Le comité de soutien de l'hôpital de Paimpol a organisé le 19 octobre dernier une manifestation régionale « grand Ouest » réunissant près de 8.000 personnes A cette occasion, une coordination régionale des comités de défense de la santé de proximité s'est mise en place.

La décision que M. Mattéi prendra pour Paimpol vaudra pour toutes les maternités, pour tous les hôpitaux, pour l'ensemble du service public de santé. Le combat de Paimpol est devenu le combat de tous, parce que la menace sur les « petites » maternités met l'ensemble des hôpitaux en danger : **ensemble, disons non à la fermeture des « petites » maternités et à leur transformation en centre de périnatalité,** réclamons des hôpitaux à taille humaine, accessibles à tous.

Le comité de soutien de l'hôpital de Paimpol et la coordination des comités de défense des hôpitaux de proximité appellent l'ensemble des organisations associatives, syndicales et politiques à cosigner cet appel et à venir manifester le 15 février prochain à Paimpol. L'UDB, bien sûr, a répondu favorablement à cet appel.

P.C.

Contact : tél. 02.96.20.62.93

Avenir des retraites : l'U.D.B. solidaire des syndicats

L'Union démocratique bretonne a soutenu les manifestations organisées le 1er février 2003 par l'ensemble des syndicats de salariés pour la préservation des retraites.

Elle tient à réaffirmer son attachement sans faille aux régimes de retraite par répartition qui mettent en œuvre de multiples formes de solidarité (entre les secteurs d'activité, les entreprises, les régions, les actifs occupés et les chômeurs...) grâce à des mécanismes de mutualisation et de péréquation. Cette solidarité disparaîtrait avec les régimes par capitalisation qui, outre les risques qu'ils comportent pour les cotisants, consacreraient la victoire de l'individualisme et du chacun pour soi. Elle rappelle par ailleurs qu'aucune réforme ne saurait passer sous silence la question de la répartition des richesses produites. La part des salaires dans la répartition de la valeur ajoutée des entreprises est ainsi passée en 20 ans de 69 % à 60 %. Autrement dit, les gains de productivité ont essentiellement profité aux actionnaires. Si la part des salaires n'avait pas baissé, la masse salariale serait aujourd'hui supérieure de 15 % à ce qu'elle est, et le problème des retraites ne serait pas aussi aigu.

L'U.D.B. plaide également pour que :

– le nombre d'années de cotisations soit modulé selon la pénibilité du métier exercé.

– les conditions de validation des périodes de chômage, de travail à temps partiel ou de travail atypique (formation, contrats jeunes, stages en entreprise, congé parental) soient améliorées.

– l'Etat abonde de manière significative le fond de réserve public des retraites créé en 1999 et qui se situe actuellement à un niveau dérisoire au regard des enjeux (100 fois moins que les Pays-Bas en proportion).

– l'âge de 60 ans demeure le repère collectif pour le départ en retraite.

L'Union démocratique bretonne rappelle enfin qu'une partie du problème tient à un taux d'activité des 20-60 ans particulièrement faible (environ 65 % contre 75 % en Allemagne ou en Grande-Bretagne) et qu'il existe des réserves de cotisants très importantes, notamment dans les tranches d'âge 20-25 ans et 50-60 ans, souvent exclues de fait du marché de l'emploi. Actuellement, dans le secteur privé, les deux tiers des personnes atteignent la retraite en situation de chômage ou de préretraite. Une politique de l'emploi ambitieuse, permettant d'augmenter le nombre de cotisants, réduirait l'acuité du problème des retraites.

R.D.

La mort de l'armement Jégo-Quéré : un électrochoc salutaire pour la pêche bretonne ?

Jégo-Quéré, qui fut le premier armement de pêche fraîche en France, a donc vécu. Si le choc est rude à Lorient, nul ne peut se montrer surpris, car l'agonie fut longue.

Les chiffres sont plus éloquents que de longs discours. En février 1994, quand la multinationale Pescanova reprend l'armement breton avec 15 millions d'euros de subventions et d'aides publiques diverses, Jégo-Quéré c'est 18 chalutiers industriels ou semi-industriels et 3 thoniers qui emploient 290 marins et 125 personnes à terre et débarquent 18.000 tonnes de poissons. Neuf ans et plusieurs restructurations plus tard, il ne restait plus que deux chalutiers en activité et trois pinasses débarquant 5.300 tonnes, avec 88 marins et 12 salariés à terre.

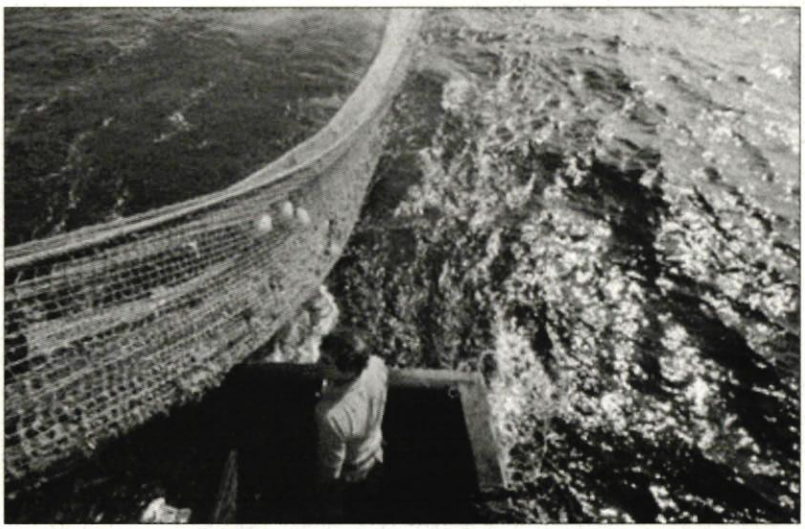


Photo Andia

Depuis plusieurs années la multinationale Pescanova, qui accumule les profits, a dépecé Jégo-Quéré dans le but d'alimenter en navires ses filiales qui surpêchent sur les côtes de l'Afrique australe. C'est d'abord à cela que les aides publiques auront servi car Pescanova n'a tenu aucun de ses engagements (renouvellement de la flottille, construction à Lorient d'une usine de transformation, maintien des activités de pêche à Lorient). Et pour cause. Aujourd'hui tous les acteurs locaux en conviennent : depuis la reprise de Jégo-Quéré par Pescanova, l'Etat français à travers ses gouvernements successifs n'a prêté aucune attention au devenir des navires et des salariés de l'armement.

Dans l'immédiat la priorité, c'est l'avenir des 45 marins du «Drake» et du «Bisson» et des 12 salariés à terre. Des mesures dignes de reclassement ou de fin d'activité doivent leur être garanties. L'avenir des 43 marins des trois pinasses reste incertain, dans l'attente de connaître l'éventuel repreneur et ses intentions.

Quant aux quotas de pêche de Jégo-Quéré qui devraient rester attachés au groupement Proma, il faut espérer que la solution bretonne que constitue Intermarché sera retenue, car on n'entrevoit aucune autre solution pour garder ces quotas à Lorient.

Au risque de déplaire, l'UDB considère que la multinationale Pescanova a largement profité d'un contexte local et régional fait de divisions. Si la raréfaction de la ressource a affecté tous les armements semi-industriels et industriels de l'ouest de l'Europe depuis une quinzaine d'années, force est de reconnaître que la solidarité de la famille portuaire qui caractérise le fonctionnement du port de Boulogne-sur-mer a toujours fait défaut à Lorient où l'on préférait le chacun pour soi. Cette solidarité, indispensable pour construire une stratégie durable, a cruellement manqué à Lorient quand la période fastueuse et flambeuse des années 70-80 a pris fin. Le résultat, c'est que l'activité de pêche, de transformation et de négoce à Boulogne est aujourd'hui plus de trois fois supérieure à celle de Lorient. On est loin du coude à coude que se livraient les deux ports dans les années 80.

Avec une nouvelle diminution de 5.000 tonnes des apports en 2002 à Lorient, la pêche industrielle démontre la réalité d'une raréfaction de la ressource, y compris sur les espèces de grands fonds exploitées pourtant depuis à peine une dizaine d'années. Mais l'idée d'approvisionner la plateforme lorientaise par avions-cargos, à partir de lieux de pêche de plus en plus lointains, apparaît comme une fuite en avant qui participe au pillage des derniers stocks halieutiques ouverts à la pêche intensive (Malouines, côtes chiliennes, Afrique australe, Nouvelle-Calédonie). Au niveau de l'activité économique lorientaise et des emplois, cette politique à courte vue n'assurerait aucun avenir.

Au-delà du cas lorientais qui agit comme un révélateur et, faut-il l'espérer, comme un électrochoc, le temps du chacun pour soi doit cesser en Bretagne, car la guéguerre que se livrent les ports et leurs gestionnaires finira d'achever les derniers soldats encore debout sur le champ de bataille. Il serait vain de prétendre sauver le port de Lorient par une stratégie isolationniste. Il faut en finir avec les investissements redondants et les concurrences stériles qui, en définitive, affaiblissent l'ensemble des professions maritimes. L'UDB est convaincue que la pêche et toutes les activités à terre qui en découlent n'ont d'avenir que dans le cadre d'une stratégie unitaire à l'échelle de la Bretagne. Quelle réponse la Bretagne va-t-elle faire au plan européen de développement de l'aquaculture, assorti de conditions sur le plan environnemental, que le Parlement européen vient d'adopter à une quasi-unanimité ?

Au moment où se négocient des transferts de compétences aux régions, le Conseil régional a une responsabilité historique. Il doit obtenir de l'Etat la compétence sur la pêche et les cultures marines et construire avec tous les professionnels concernés une stratégie de reconquête. En d'autres temps la Région a beaucoup investi dans la Sabemen pour permettre à la Brittany Ferries de connaître un développement florissant. Pourquoi n'en ferait-elle pas autant pour garantir un avenir au secteur de la pêche ? C'est seulement en agissant de façon cohérente et coordonnée au niveau de la Bretagne que les professionnels et les élus de la région pourront se faire entendre de l'Etat et de l'Europe.

Christian GUYONVARC'H

Défendre et développer la pêche artisanale

« Le Peuple breton » a rencontré Jean-Michel Le Lay, président du Collectif de réflexion de la Pêche artisanale. Le Collectif a organisé une réunion à Penmarc'h, le 7 décembre dernier qui a rassemblé 80 personnes (dont un représentant de l'U.D.B.) et présentera des propositions affinées le 22 février prochain au Guilvinec.

P.B. : ***Qu'est-ce qui a amené la création du Collectif ?***

J.M. Le Lay - C'est le résultat d'une prise de conscience à la suite des élections législatives. Un ami avait fait un travail de réflexion, sous le titre de « Changer de cap ». On s'est retrouvé en osmose et on est resté en relations. Le collectif a démarré comme ça.

P.B. : ***Parmi les buts du Collectif, quel est celui qui vous apparaît comme le plus important ?***

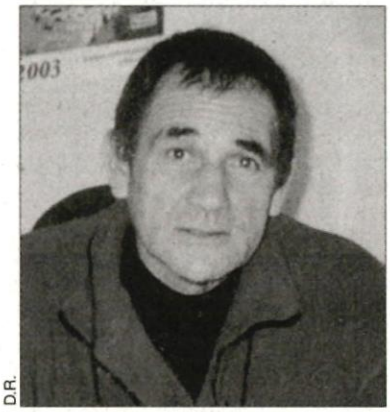
J.M.L.L. - C'est d'humaniser le métier, de faire une pêche durable en protégeant la ressource. Cela pour que nos enfants vivent au pays, pour qu'il ne soit pas désertifié et pour qu'il ne soit pas géré de loin par des gens qui n'y connaissent rien. Une pêche durable doit être gérée à la fois par les gens du métier et les scientifiques.

P.B. : ***Quelles sont, selon vous, les conditions d'une pêche durable ?***

J.M.L.L. - Il faut tout d'abord une formation de qualité pour élever le niveau intellectuel et qualificatif. Il faut permettre aux jeunes d'être maîtres de leur entreprise, mais avec des contrats, notamment celui de respecter la convention collective, celui de respecter les mesures de sélectivité mises en place, notamment en matière de maillage et de repos biologique. Il faut donner de l'argent aux jeunes mais pour respecter les conventions collectives et gérer la ressource.

P.B. : ***Comment concevez-vous le repos biologique ? Pendant les périodes de gros temps ?***

J.M.L.L. - Oui, il peut-être envisagé pendant les périodes de gros temps. Cependant, les pêches ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Le repos biologique pourrait se faire pendant la période de frai d'une espèce, ce qui éviterait aussi de détruire d'autres espèces. Comme les pêcheries sont différentes selon les régions, les périodes de frai sont différentes, les flottilles seraient stoppées séparément, pas toutes en même temps.



D.R.

Jean-Michel Le Lay.

P.B. : ***Et l'action sur les maillages ?***

J.M.L.L. - Il est nécessaire d'avoir une sélectivité en matière de matériels pour pouvoir pratiquer un tri sélectif sur le fond. Les chaluts sélectifs devraient être compris dans les contrats de construction des navires. Dans la sélectivité, il ne faut pas penser seulement aux chaluts, mais englober aussi un système de licences. En fin de compte, il faut mettre en place une vraie politique de pêche, c'est-à-dire pour la pêche artisanale une politique qui n'existe pas aujourd'hui. Il faut réorganiser la pêche en respectant à la fois les hommes et la ressource.

P.B. : ***Il faut donc privilégier la pêche artisanale par rapport à la pêche industrielle ?***

J.M.L.L. - Pour moi, la pêche industrielle véritable est la pêche minotière (*), mais il existe aussi une pêche que je qualifierai de pêche semi-industrielle. Le système de repos biologique, de chaluts sélectifs et de licences doit s'appliquer à toutes les pêcheries, artisanales ou industrielles.

P.B. : ***Et à quoi servirait le temps de non-pêche ?***

J.M.L.L. - Tout d'abord à suivre des formations pour contribuer à l'élévation du niveau. Mais cela permettrait aussi d'ouvrir des passerelles sur l'extérieur pour les jeunes marins qui veulent changer de métier. La profession doit s'ouvrir sur l'extérieur.

P.B. : ***Quel est votre avis sur les décisions prises par le commissaire européen Fischler, le 20 décembre dernier ?***

J.M.L.L. - Elles mènent à la mort lente de la pêche artisanale. Depuis 20, 25 ans, c'est toujours la même politique, elle n'a rien apporté. Pas plus au niveau des hommes qu'au niveau de la ressource. Il n'y a aucun avenir pour un jeune qui soit patron de son entreprise. Et un métier qui n'a pas de jeunes est un métier qui se meurt. Il n'y a pas de possibilité de construire. Les bateaux d'occasion sont à un prix exorbitant, d'où un endettement très lourd, comme en 1993-1994, d'où la misère dans les familles. Les banques ne suivront pas dans l'achat d'un bateau d'occasion, pas plus que dans la construction d'un bateau neuf, qui suppose la sortie de flotte d'un autre. Cela fait le jeu des armements avec une surenchère pour avoir des kilowatts. En fait cela mène à la disparition programmée de la pêche artisanale.

P.B. : ***Quels sont les intérêts qui se cachent en fait derrière les mesures Fischler ?***

J.M.L.L. - Ce sont ceux de l'aquaculture. M. Fischler a pris position pour l'aquaculture au profit de grands groupes industriels qui pêcheraient du poisson pour nourrir du poisson d'élevage. Il faut en fait 6 à 7 kg de poisson sauvage pour produire 1 kg de poisson d'élevage et même 12 à 13 kg de poisson sauvage pour 1 kg de thon d'élevage ! Qu'on ne nous parle pas alors de protection de la ressource...

L'aquaculture n'emploiera pas tous les marins, il y a besoin de moins de personnes, ne serait-ce qu'en raison de la distribution automatique d'aliments. Dans les propos de M. Fischler, il n'y a aucune vraie perspective d'avenir. Il parle de recycler les matelots, mais pour faire quoi ?

P.B. : ***Mais une aquaculture respectueuse de l'environnement n'est-elle pas envisageable ?***

J.M.L.L. - Oui, mais en travaillant intelligemment, en respectant l'homme et la nature, et pas pour se faire uniquement du fric, sinon on ne respecte plus rien. Il faut veiller à ne pas refaire dans l'aquaculture, avec les produits de la mer, une nouvelle maladie de la vache folle, par l'utilisation d'antibiotiques. Une installation d'aquaculture est actuellement pire qu'une porcherie, la pollution sous les cages est incroyable, comme l'a dit Jean Failler dans « Ouest-France ». Il ne faut pas laisser faire n'importe quoi. Aquaculture et pêche, c'est comme pour la pêche et la plaisance, on peut vivre ensemble intelligemment, s'il y a des règles et s'il y a des contrôles pour que ces règles soient respectées.

P.B. : ***Les décisions du commissaire Fischer expliquent donc*** ➡

Défendre et développer la pêche artisanale *(suite)*

que rien ne soit dit contre la pêche minotière danoise ?

J.M.L.L. - C'est celle-ci qu'il faut dénoncer : elle ne respecte rien en matière de maillage ou de repos biologique. Il faut rendre la gestion aux marins, région par région, avec des règles et des gens pour les faire respecter. Mais la ressource ne peut être gérée ni par les scientifiques seuls, ni par les pêcheurs seuls, il y a nécessité de travailler en commun.

P.B. : ***Cela va dans notre sens !....***

J.M.L.L. - Comment voulez-vous gérer uniquement de Bruxelles, ce qui se passe en Bretagne, en Écosse ? Ce n'est pas possible.

P.B. : ***Actuellement des pêcheurs polonais sont embarqués sur les bateaux bigoudens, quel est votre sentiment à ce sujet ?***

J.M.L.L. - Dans l'immédiat, il n'y a pas assez de monde pour faire naviguer les bateaux. C'est là une manne intéressante. Ce sont des gens qui ont de bons diplômes, de bons matelots. La Pologne va être européenne : s'il n'y a pas exploitation des hommes, il ne doit pas y avoir de refus d'ouvrir les frontières. Il ne faut pas exploiter ces gens-là. Il y a une nécessité de structures d'accueil pour les accueillir, eux et leurs familles, s'ils veulent rester. Ils peuvent apporter un plus sur le plan humain.

●

A la fin de l'entretien, Jean-Michel Le Lay précise : « L'ambition du collectif c'est qu'il meurt de sa plus belle mort. Son ambition n'est pas de prendre des postes mais de préserver l'avenir, pour que la pêche existe encore dans 50 ans. Il veut d'abord quelque chose de sain et juste. La force du collectif est de donner des idées pour faire pression sur les organismes officiels pour aller dans le bon sens. Mais on ne détient pas seuls la vérité ».

Propos recueillis par
Yves JARDIN

(*) Pêche massive et indifférenciée dont l'objectif est de produire de la farine (d'où le nom de minotière)... de poisson, utilisée... pour nourrir les poissons... d'élevage : la boucle est bouclée !

La menace des boues portuaires à Saint-Malo

Les bassins du port de Saint-Malo sont autant de mares qu'il faut curer de temps à autre, y compris celui de la plaisance aux Bas-Sablons. La solution de facilité, la plus « économique », consiste à rejeter ces boues en mer. Seulement voilà, dans un port transitent toutes sortes de produits plus ou moins dangereux, plus ou moins toxiques. D'où l'émotion des défenseurs de l'environnement et des professionnels de la pêche. Le « P.B. » a voulu faire le point avec Daniel Lucas, président de la Commission « mer côtière » du Comité régional des Pêches et initiateur du Comité malouin contre les rejets en mer.

Boues portuaires et développement durable, l'administration patauge

Entretien avec Daniel Lucas, président de la Commission « mer côtière » du Comité régional des Pêches et initiateur du Comité malouin contre les rejets de boues en mer.

Le Peuple breton : ***C'est la deuxième fois en quelques années que vous êtes confronté au problème...***

Daniel Lucas : Oui, on a déjà fait une mauvaise expérience ; c'était en 1996. A l'époque, nous – c'est-à-dire le Comité local des pêches – avons été saisis pour avis. Ifremer disait : peu de polluants et grande dispersion. Donc, on ne s'est pas opposés carrément. L'opération concernait les bassins Dugay-Trouin et Vauban ; coût : 6 millions de francs. Avec retraitement, c'était 9 millions... L'argument « économique » est toujours d'actualité. Les analyses avaient été confiées au labo municipal de Brest et c'est par là que nous avons été alertés. Pour les techniciens brestois, les résultats étaient loin d'être satisfaisants. Nous avons donc demandé l'arrêt immédiat des rejets. Refus de l'administrateur des Affaires maritimes. Dans la foulée d'ailleurs, tous les protagonistes se sont retrouvés mutés...

Le P.B. : ***Cette fois, ça s'est passé comment ?***

D.L. : Eh bien, la DDE fait appel non au labo de Brest mais à la société spécialisée Creocéan de La Rochelle. Pour mener les études destinées à la préfecture, celle-ci a recours au service de plongeurs sur la zone prévue pour les rejets. Il s'agit de 142 000 m^3, soit environ 300 000 tonnes à déverser derrière Cézembre ! Le Comité local des pêches est forcément alerté et monte au créneau. Un Comité anti-boues est créé cette fois-ci avant l'enquête commodo-incommodo et la décision de la préfète.

Le P.B. : ***Chat échaudé...***

D.L. : Et pour cause ! A l'issue de la réunion à l'Equipement, à la demande du Comité régional et de sa section conchylicole, le nouveau responsable de la DDE malouine déclare ne pas envisager de rejets tandis que son adjoint trouve les boues du port de plaisance des Bas-Sablons « très bonnes » et demande seulement un complément d'analyses pour les autres... Pour nous, Comité local, comme pour la Commission « mer côtière » du CRPM, c'est clair et net : refus catégorique de tout rejet en mer. Soyons sérieux. Qui peut croire que la qualité – si on peut dire – de ces boues se soit améliorée depuis 1996 ?

Le P.B. : ***Quels arguments le Comité de lutte va-t-il mettre en avant vis-à-vis de l'opinion publique ?***

D.L. : D'abord nous disons : des boues derrière Cézembre, c'est le retour assuré au port des particules les plus légères, le dépôt au fond des éléments lourds et, en bout de chaîne, les métaux lourds dans l'assiette du consommateur. D'autre part, nous rappelons la mise en œuvre d'un programme Coquille St-Jacques qui a coûté cinq millions de francs en trois ans, financés par Bruxelles, l'Etat, la Région, la ville[1], la CCI et les pêcheurs. Nous ne voulons pas de boues, même «bonnes» ! sur le naissin. Défendre l'environnement, c'est défendre, en même temps que la santé du consommateur, l'outil de travail des professionnels de la mer.

Propos recueillis par
Herri GOURMELEN

(1) L'UDB a apporté, dès le début, son soutien aux pêcheurs malouins et pris leur défense lors du conseil municipal du 27 janvier, par la voix de son représentant, H. Gourmelen.

Janvier... vu par Nono





Des députés européens en Galice

Du 6 au 8 janvier dernier, une délégation de l'intergroupe Verts-A.L.E. au Parlement européen s'est rendue en Galice pour enquêter sur la marée noire du « Prestige » et pour envisager les mesures à adopter.

Un mécontentement général

Les membres de la délégation sont arrivés au moment où l'on célèbre en Espagne le jour des Rois qui est là-bas l'équivalent de notre Noël. Pourtant, malgré l'ambiance de fête, l'on sent l'indignation devant la marée noire. La moitié des commerces de Saint-Jacques-de-Compostelle arborent un autocollant ou une affichette avec le slogan « Nunca máis » (Jamais plus), sur un drapeau galicien en deuil, à la barre bleue oblique sur fond noir et non blanc. « Nunca máis » c'est aussi le nom du collectif qui a organisé à Saint-Jacques, le 1er décembre dernier, l'immense manifestation qui a groupé 200.000 personnes, du jamais vu dans un pays qui compte moins de trois millions d'habitants. L'on voit partout, dans la capitale galicienne et ailleurs, des graffitis, des autocollants qui dénoncent l'impéritie des ministres post-franquistes au pouvoir et demandent leur démission. Le 6 janvier, le Noël espagnol donc, 100.000 personnes ont manifesté à Vigo, la plus grande ville de Galice, pour demander la démission des ministres du Parti populaire.

La situation sur la côte

Le 6 janvier au soir, les membres de la délégation se retrouvent à l'hôtel pour voir un montage audio-visuel qui met en parallèle les images du désastre de la marée noire et les déclarations des ministres au pouvoir.

Le 7 au matin, la délégation prend le chemin de la côte. Elle comprend des députés européens du groupe des Verts, le Flamand J. Dhaene, la Française M.A. Isler-Béguin, l'Espagnol J.M. Mendiluce et la Suédoise I. Schörling, ainsi que, le premier jour, des députés européens de l'A.L.E., le Galicien C. Nogueira (B.N.G.), le Basque J. Ortuondo (P.N.V.) et l'Andalou C. Bautista (P.A.). Le coordinateur du groupe des Verts, G. Solera, a joué un rôle important dans l'organisation de la délégation en liaison avec C. Nogueira. Je représente l'U.D.B., membre du P.D.P.E.-A.L.E.

La délégation a visité trois sites sur la côte galicienne : Muxia sur la Côte de la Mort, puis plus au Sud, Carnota et O Grove. La côte a connu trois marées noires après le naufrage du « Prestige », le 19 novembre. Les pêcheurs et les volontaires ont été les premiers à lutter contre la pollution, puis sont venus des militaires. Ce sont les mairies qui ont payé les premiers frais et fourni le matériel de départ. Puis un protocole a été signé avec le ministère de l'Environnement pour la prise en charge des volontaires. Le matériel est payé par l'Etat et la Xunta de Galice qui versent aussi un dédommagement aux pêcheurs ne pouvant exercer leur activité. Les rivalités politiques semblent influer sur l'aide aux professionnels et aux communes. A O Grove, municipalité dirigée par les nationalistes du B.N.G., il a fallu que les pêcheurs fassent une grève de la faim pour que des moyens leur soient accordés.



Photo Le Peuple breton

Mairie d'O Grove.

Le jour où nous passons sur la côte, il n'y a que des militaires à travailler au nettoyage. Les traces de la pollution sont encore bien visibles, même si le plus gros a été enlevé, mais il reste encore une bonne partie de la cargaison dans les soutes du navire à la coque fissurée. C'est toujours avec les mêmes pauvres moyens, à l'aide de seaux et de pelles, que se fait le nettoyage, par des personnes revêtues d'une combinaison blanche et se protégeant par un masque des effluves des produits toxiques contenus dans le fuel lourd.

Des rencontres politiques

La délégation a rencontré des responsables politiques. Une première rencontre, le 7, à Saint-Jacques, a eu lieu avec des membres du Parlement galicien, un député aux Cortès et le secrétaire du B.N.G. L'accent est mis sur les risques encourus par les côtes de Galice, auxquelles l'Etat espagnol accorde peu d'importance. La catastrophe du « Prestige » n'est, bien sûr, pas une catastrophe naturelle. Il est souhaité que cet accident serve d'exemple et que des mesures soient prises au niveau européen pour qu'il ne se reproduise plus. Au-delà de la restauration de la côte, il est nécessaire d'éloigner et d'élargir le couloir de navigation au large de la Galice, de créer une police européenne de la mer gérée par la communauté autonome de Galice avec modification et extension de ses compétences. L'utilisation possible de satellites artificiels pour suivre les navires est évoquée. A l'indignation devant l'absence de mesures concrètes après le naufrage de l'«Erika», il est répondu que le Premier ministre espagnol ne connaissait pas les récentes mesures européennes, alors que passent au large de la Galice 65.000 navires chaque année !

Lors d'une rencontre, le 8, avec des membres du Parti socialiste galicien, l'accent est mis sur la commission d'enquête galicienne au rôle limité, puisqu'elle ne pourra faire comparaître les membres du gouvernement espagnol et sur l'éventualité d'une commission d'enquête européenne, qui pourrait permettre de demander une nouvelle législation. La réponse européenne à la catastrophe en Galice, qui paye le prix de la dépendance à l'égard du pétrole, semble floue. Il apparaît nécessaire d'envisager les problèmes nés de la pollution en termes de développement durable. Sont également évoqués la nécessité d'un port-refuge, le partage des compétences en matière de sécurité maritime et le problème des sociétés de classification.

A la rencontre de la société civile

Le 7 au soir, la délégation a été reçue par le maire (B.N.G.) de Vigo, premier port de pêche d'Europe. Pendant un mois, la ville a relayé la carence de l'Etat. L'alcade met l'accent sur le caractère international du transport maritime et sur la nécessité d'une coopération internationale avec l'installation à Vigo, de façon stable, d'une coordination concernant la façade atlantique, en vue d'une meilleure sécurité et du respect de l'environnement. Dans le débat qui suit, est soulignée la nécessité de créer un corps de garde-côtes, un corps de « casques verts » prêts à intervenir en cas de catastrophe écologique et de disposer de ports-refuges. Le problème des détroits

et des mers fermées est également évoqué.

Lors de la rencontre qui suit avec des responsables du collectif « Nunca máis » les mêmes demandes sont exprimées. L'accent est mis par les membres de la délégation sur l'importance de la mobilisation populaire pour peser sur les gouvernements et trouver des solutions au niveau européen. C. Nogueira rappelle le caractère multiple de la mobilisation en Galice avec le rôle important des syndicats et de la centrale syndicale galicienne. Les responsables de « Nunca máis » dénoncent la manipulation de l'opinion par les gouvernements espagnol et galicien. L'un d'entre eux estime que le franquisme n'est pas mort, car dans une démocratie l'on n'a pas à réclamer la démission d'un gouvernant : elle est naturelle.



Photo Jan Dhaene

Yves Jardin sur la côte galicienne.

Une rencontre a lieu le 8 au matin avec les organisations écologistes. Plusieurs interventions évoquent l'incidence de la pollution du « Prestige » sur les sites protégés de Natura 2000. L'accent est mis sur l'origine humaine de la marée noire, pour souhaiter que les fonds destinés à l'environnement ne soient pas détournés de leur finalité. La nature et le traitement des déchets sont mentionnés. Il est demandé que la défense de l'environnement ne soit pas un prétexte pour faire passer des projets contestés. Le besoin de ports-refuges est rappelé.

Lors de la conférence de presse finale, en présence du secrétaire du B.N.G., les contacts pris sont rappelés. L'accent est mis sur Natura 2000 et le respect de la biodiversité menacée par la marée noire, sur les effets des travaux de nettoyage sur l'environnement, sur l'absence d'expertise scientifique avant de confier des travaux de restauration du milieu à des entreprises privées. Le besoin d'une commission d'enquête européenne est rappelé, ainsi que la rôle de la société civile pour peser sur les politiques. Il est urgent de créer un corps de garde-côtes, de « casques verts » et une organisation européenne des volontaires.

De notre envoyé spécial,
Yves JARDIN

«Solidariedade bretona»

25/01/03 Bourg de Batz - Le Croisic, marche de solidarité avec la Galice

Plus de 500 personnes avaient répondu à l'appel du Collectif anti-marée noire de Saint-Nazaire pour prendre le relais de la chaîne humaine qui s'était déployée en Galice le 22 janvier. A l'appel de « Nunca máis » plus de 41.000 écoliers galiciens formèrent ce jour-là une chaîne humaine de 40 km entre Laxe et Muxia, zone particulièrement touchée par le mazout du « Prestige ». Une délégation du collectif de Saint-Nazaire était présente à cette occasion pour témoigner de la solidarité bretonne au peuple galicien.

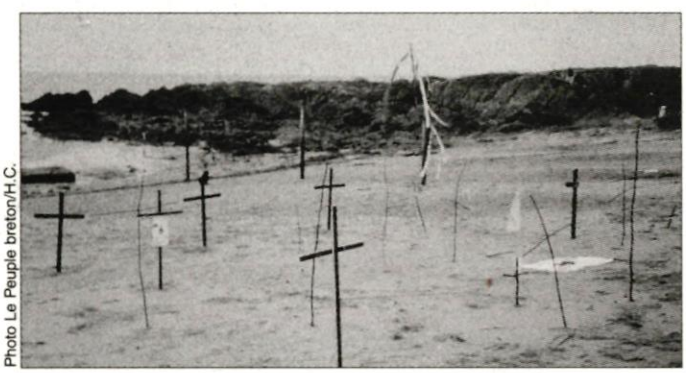


Photo Le Peuple breton/H.C.

L'écho breton des croix noires de Galice.

En terre bretonne, c'est une délégation galicienne qui prit la tête du cortège, au son des gaitas. De cette chaîne colorée qui longea la côte sauvage, digne d'un paysage galicien, s'élevaient des cris puissants aux accents gallegos qui témoignaient de la colère de tout un peuple en révolte contre cette nouvelle marée noire. Aux « Nunca máis » faisaient échos des « Chapapote fuera ! » (Mazout dehors). Drapeaux galiciens et gwenn-ha-du flottaient aux vents salés, dans une communion des frères de la côte qui n'en peuvent plus de tant d'outrages faits à l'environnement marin et de tant d'incuries des pouvoirs terriens qui nous écrasent qu'ils soient à Madrid ou à Paris.

Après une bonne heure de marche, cette marée joyeuse et combative allait fouler pacifiquement le sable fin de la plage de Port-Lin, chère à Gilles Servat. Pour faire résonance avec la colère galicienne et le deuil de la mer, la plage bretonne était plantée de croix noires comme quelques jours plus tôt l'avait été la plage de La Corogne. Cette scénographie donnait au site marin un aspect irréel qui donnait l'impression de rentrer de plein pied dans le légendaire celtique.

Devant ce paysage fantastique, Bretons et Galiciens prirent la parole à tour de rôle. La première prise de parole fut en breton, texte qui avait été lu en Galice quelques jours auparavant par un membre du collectif anti-marée noire de Saint-Nazaire. Dans un breton d'une grande richesse, ce texte délivrait un message universel pour la préservation du monde marin grâce à la solidarité des peuples de la planète, à commencer par les Bretons et les Galiciens. Manuel, le Galicien, remercia pour sa part chaleureusement les Bretons pour leur soutien. Benoit Bonnel, du collectif nazairien, parla de l'importance de « cette confrérie des peuples du littoral » qui pourrait faire bouger les choses. La mobilisation de l'Europe étant d'autant plus difficile que les deux seuls pays souverains de la façade atlantique situés aux extrémités de cet arc, à savoir Irlande et Portugal, avec leurs 14 millions d'habitants, ont bien peu de poids dans l'Union européenne, telle qu'elle fonctionne actuellement.

De cette journée qui rapprocha encore un peu plus Bretons et Galiciens, la télévision régionale France 3 de M. Fillon, en organe digne des pays de l'Est du bon vieux temps, réussit l'exploit de gommer dans son reportage toute référence bretonne ! Le lendemain midi, alors que les téléspectateurs de la Bretagne administrative pouvaient suivre un reportage en breton sur la solidarité bretonne en Galice, les habitants de l'autre Bretagne, au sud de la Vilaine, devaient se contenter d'une émission mitonnée par la très domestiquée « télé PDL ». Circulez, il n'y a rien à voir !...

Hubert CHÉMEREAU

Komzit e galleg ma'z eo klanv ar brezhoneg !

Abonné au Peuple breton et soutien financier des écoles Diwan depuis plus de 25 ans, l'auteur de ces quelques lignes s'exprime librement avec comme seul souci l'avenir de la langue bretonne et le devenir des jeunes bretonnants. N'étant pas docteur en linguistique celtique, mais simple docteur ès sciences, il ne peut juger qu'à la lumière des nombreux programmes de coopération scientifique et culturelle auxquels il a participé en Bulgarie, Hongrie, Liban, Mali, Maroc, Pologne, Roumanie et Turquie.

Si les hommes sont tous égaux en dignité, force est de constater qu'ils sont très diversement dotés. De même toutes les langues, bien qu'elles soient également respectables, ne sont pas équivalentes. La notion de grandes et de petites langues étant le plus souvent employée par les promoteurs des langues dites « utiles » et par ceux qui ont tout fait pour éradiquer l'usage des langues minoritaires, il est quasiment sacrilège de relever qu'il n'est pas possible d'utiliser n'importe quelle langue pour transmettre l'ensemble des savoirs de l'humanité.

Tous les peuples émancipés ont été et sont toujours confrontés au même problème ; comment faire pour qu'une langue du passé puisse être une langue d'aujourd'hui et devenir si possible une langue du futur ?

Contrairement aux piles, les langues vivantes ne s'usent qui si l'on ne s'en sert pas. Les batailles entreprises pour faire sortir les langues de la confidentialité et de la sphère privée sont donc indispensables pour la survie des idiomes en danger de disparition. Mais ce combat est voué à l'échec si la langue défendue est inutilisable de façon pratique. C'est pourquoi la création de néologismes « opérationnels » est essentielle.

Aucune langue n'échappe à cet impératif, les « grandes » comme les « petites ». Lorsqu'on connaît le mal que l'Académie française a à trouver des néologismes correspondant aux nombreux termes techniques anglo-saxons et à les faire adopter, on peut mesurer la difficulté qu'il y a pour effectuer le même exercice pour des langues qui ont historiquement un grand déficit de termes techniques et scientifiques.

Au moment de la création des nouveaux états au XIX^{e} siècle et après la Première Guerre mondiale, la plupart des pays, ont été confrontés au problème de l'enseignement dans la langue de la nouvelle nation. Pour affirmer l'indépendance et la personnalité du pays, la tentation fut grande pour les nouveaux dirigeants de favoriser l'émergence de néologismes proposés par des linguistes garants de l'« authenticité » de la langue. Par contre, formés dans leurs disciplines respectives dans des universités allemandes, russes ou autrichiennes (ou qui en dépendaient), les savants des nouveaux états ont plaidé pour la validité scientifique des nouveaux termes utilisés. C'est ainsi que la plupart des mots conservés s'appuient sur la racine communément retenue par la communauté scientifique internationale. L'histoire a montré que ces choix étaient judicieux, puisque l'enseignement délivré en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie et dans l'ensemble des nouveaux pays de l'Europe centrale a permis de former de nombreux chercheurs dont la compétence a été rapidement reconnue internationalement.

La décolonisation du Maghreb et du monde arabo-musulman a été l'occasion de graves débats entre les partisans et les adversaires de l'arabisation totale des nouveaux enseignements. Là encore l'histoire a montré que les pays qui ont imposé dans l'impréparation une arabisation totale de leur enseignement ont pris un retard considérable et formé des générations de scientifiques dyslexiques. Le roi du Maroc, Hassan II, devant l'ampleur du phénomène, a spectaculairement fait machine arrière au plus grand profit des études scientifiques au Maroc. Les Libanais, qu'on ne peut pas suspecter de ne pas connaître l'arabe classique, ont tranché pour un enseignement scientifique en français ou en anglais.

Les linguistes compétents, partisans de la pureté de la langue, ont malheureusement rarement une égale compétence scientifique. L'important est-il que le mot utilisé sonne bien ou que le mot utilisé permette de raisonner juste ? C'est là où réside tout le problème.

Dans l'état actuel de la langue bretonne et dans le contexte économico-culturel présent, imposer dans l'enseignement en breton des néologismes approximatifs qui favorisent faux sens et contresens, c'est non seulement stupide, mais criminel.

« Nous entendions par les défauts du langage non seulement les solécismes et les barbarismes, mais l'obscurité... des expressions. » (Voltaire)

Il est tout à fait paradoxal de voir les promoteurs d'une langue ultra minoritaire s'interdire d'utiliser selon leur activité la langue la mieux adaptée. Comme si le monolinguisme était la panacée. En 2002, tous les bretonnants sont bilingues. Il est donc parfaitement ridicule de s'interdire d'utiliser le français (voire l'anglais) lorsque le vocabulaire et l'enseignement bretons ne sont pas valides.

Pierre CHEVALLET

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

La moderne Amérique

Il n'est jamais bon de déplaire à l'oncle Sam. Derechef, il se fâche. Il a pris cette fois la figure de Donald H. Rumsfeld. La France et l'Allemagne se voient qualifier par l'atrabilaire yankee de « vieille Europe ». Ce n'est pas la référence à l'Histoire dont les Américains n'ont que faire, sauf pour nous rappeler que « le jour le plus long » ils nous sauvèrent, qui justifie ce propos peu amène. La nervosité du gendarme du monde tient au fait qu'il trouve en face de sa conception de l'avenir de ce monde et des moyens d'y parvenir – pour le salut de tous – des réticences « européennes » dans une Europe une fois de plus divisée. Disons-le tout net : notre dévoué protecteur se trompe sur toute la ligne. C'est l'Occident et l'arrogance de son modèle de développement, hormis de notables différences en son sein, qui sont devenus très vieux. Il faut chercher, partout sur la planète, les ferments de la modernité à créer pour bousculer, puis faire vaciller, la modernité supposée.

George W. Bush avait prévenu le concert des nations peu de temps après les attentats de New-York et Washington : si vous n'êtes pas derrière nous, vous êtes contre nous. Ce partage manichéen du monde n'a qu'une seule morale : la raison du plus fort. Si on ajoute à cela que le budget militaire des Etats-Unis dépassera en 2005 le total des budgets militaires de toutes les autres nations réunies, on mesure l'ampleur et la nature du délirant projet. Le maintien du modèle de développement du Nord nécessite une implacable domination du Sud. Il y faudra des moyens. Les Etats-Unis et leur vassal de luxe, la Grande-Bretagne, sont déjà prêts. Les autres souvent hésitent. L'atermoiement est fonction du degré de démocratie, car le doute s'est, au fil des hoquets du modèle, emparé des peuples. La morale des « nouveaux maîtres du monde » ne coïncide pas ipso facto avec celle de la société civile dont on a peut-être trop tendance à mépriser le bon sens. On a beau être fier d'être Européen, quand on apprend que les trois-quarts des Africains vivent avec moins de deux dollars par jour pendant que nos vaches « européennes » reçoivent quotidiennement – Politique agricole commune oblige – deux dollars et demi, cette fierté finit par être mal placée, pour ne pas dire indécente. On a beau être fier d'appartenir au monde riche, quand l'Organisation mondiale du commerce, par le véto américain, interdit, pour des raisons purement mercantiles, aux pays du Sud l'importation de copies de médicaments génériques destinés à soigner les pandémies les plus mortelles, la honte écorne passablement cette fierté.

Pourtant, il est réputé que tous ceux qui profitent du modèle et dont le sort est de plus en plus souvent lié aux intérêts américains, incarnent la modernité. Eux, ils vivent avec leur temps. Ils vont de l'avant, toujours plus vite, sans se préoccuper des dégâts qu'ils occasionnent à autrui, à la cohésion sociale, à la nature. Savent-ils au moins après quoi ils courent ? Non, et qu'importe, car le but de la course n'est pas au bout de la course mais dans la course elle-même. Cependant qu'ils s'essoufflent à suivre un rythme qui deviendra bientôt intenable, d'autres hommes et d'autres femmes, partout au Nord et au Sud, inventent dans l'ombre, loin des feux restés braqués sur les fous du stade mercantilo-financier, le monde de demain. Ce sont eux les champions porteurs de nouvelles valeurs et, pour la plupart, ils ne le savent pas. Tout comme les « premiers » ne savent pas qu'ils sont, contrairement aux apparences, déjà largués. La bonne course est la course lente – nécessairement lente – vers un modèle alternatif de développement. Certains l'appellent « développement durable », d'autres préfèrent songer à « l'après-développement ». On tranchera plus tard. L'heure est au bouillonnement des idées, des pratiques originales que les conservateurs tournent en dérision quand ils ne cherchent pas à les tuer dans l'œuf. Certains d'entre eux sont néanmoins assez habiles qui récupèrent les mots d'ordre des inventeurs véritables. On pourrait croire que le développement durable est pour demain matin tant le slogan fait florès dans les discours des hommes politiques, sur les plaquettes luxueuses des firmes transnationales, dans les colonnes ou sur les antennes des médias de masse. L'une des tâches – et pas la moindre – des inventeurs sera de démasquer les imposteurs.

Oui, décidément, George « double voyou » Bush et Donald « hache » Rumsfeld sont de « vieux » hommes. Peut-être laisseront-ils une trace dans l'histoire militaire. En revanche, la trace qu'ils imprimeront dans le progrès de l'intelligence universelle ne se lira qu'au microscope. Et pourtant ils nous font peur !

Yann FIÉVET

ISRAEL

Diaz ar riez yuzev en arvar

Abaoe he c'hrouidigezh ar Riez Hebraek he deus bet da zifenn he diaz yuzev. Betek-hen e soñje d'an Israeliz e oa feur genel kreñv Arabed ar vro an dañjer brasañ evit dazont o riez. Tremenet eo ar re-mañ eus 160.000 e 1948 da 800.000 e 2000, ha rakjedet ez eus bet e vint 1,8 milion e 2020. Da lavarout eo 20 % eus ar boblañs. Kreñvoc'h eo ar feur genel en tiriadoù aloubet e 1967. Unan eus feurioù genel uhelañ ar bed eo zoken. Estreget an dañjer-se a zo oc'h enkreziñ Israeliz yuzev. Muioc'h muiañ a enbroidi n'int ket yuzev endra ma tibab kalz a Israeliz yuzev mont d'an estrenvro da vevañ. Ouzhpenn un hanter milion eus ar rese a vefe aet e-giz-se d'ar Stadoù-Unanet d'ober o annez. Jedet ez eus bet ne vefe ket yuzev 27 % eus ar 6,4 milion a dud a zo o chom en Israel hiziv. Ne vefe ket yuzev ur c'hard eus ar milion a enbroidi deut eus ar broioù bet soviedel d'an nebeutañ, hag an hanter eus ar re erruet abaoe daou pe dri bloaz. Ma ne vez graet netra evit diskoulmañ ar gudenn ne vo ket yuzev 32 % eus ar boblañs a-benn pemzek vloaz ac'hann, da lavarout eo an drederenn eus ar boblañs.

Un ideologiezh a oa eus ar sionouriezh pa oa bet ijinet. He fal a oa reiñ ur framm broadel emren d'ar Yuzevien. Tud disheñvel a oa o tifenn ar pal-se ha tuadoù enep a yae d'ober an emsav sionour. Lod a felle dezho reiñ ur liv relijiel d'ar framm-se endra ma c'hoantae reoù all sevel ur riez laik. Ne ginnige ket an holl anezho kas o steuñv dabenn e Palestina zoken. Kinniget e voe Arc'hantina ivez. Klasket e voe kavout peadra da seveniñ ar steuñv-se gant un aozadur etrebroadel frammet mat gant Theodor Herzl (1860-1904). Dastumet ez eus bet un nerzh kreñv gant an ideologiezh-se pa oa aet war washaat reuz an enepsemitegezh e Rusia e fin an XIXvet kantved (Bodet en o *shetloù* e stumme yuzevien Rusia ur vroad gant he yezh dezhi, ar *Yiddish*, ur yezh c'hermanek. Ne oa ket diskiant ijinañ ur riez evito). Kalz pogromoù kriz a oa bet aozet eno war-lerc'h drouglazh an Tsar Aleksandr III, d'an 13 a viz meurzh 1881, ha divizout a reas kantadoù a viliadoù a yuzevien divroañ. 600.000 diwar ar pemp milion a yuzevien a oa o chom e Rusia a zibabas mont d'ar Stadoù-Unanet etre 1881 ha 1903. Dister e oa niver ar re a zibabas dilestrañ e Palestina. 10.000 a yuzevien deut eus Rusia a oa o vevañ eno e 1904. Betek-hen ez ae ar re zeol d'ober ar yuzevien nemeto a rae o annez er vro-se ha pal ar re-se a oa pediñ ha studiañ war un douar sakr evito. 24.000 e oant e 1882. Yuzevien Rusia a oa kreñvoc'h ganto ar mennadoù broadelour eget ar re relijiel. Tud levezonet gant filozofiezh europat ar Skêrijennoù eo hag a zeue da Balestina evit prenañ douareier da arat.

E 1903 e tegasas pogromoù aozet diwar intrudu an Tsar Nikolaz II un eil lusk e Rusia da zivroadeg ar Yuzevien. Daou-ugent mil a zibabas skeiñ war-du Palestina. Tud levezonet gant mennozhioù marksour hag ar bopulouriezh rusian a oa e-touesk ar re nevez erruet. Degas a rejont ur steuñv sokial d'ar sionouriezh. Ganto an hini e voe savet ar *C'h/Kibbutzoù*. En em stummañ a reas ur gumuniezh yuzev e Palestina gant hec'h aozadurioù sokial liesseurt, he yezh (an hebraeg, bet adsavet gant ar yuzev a orin lituanian, Elizer Ben Yekuza (1858-1922) rak ne oa mui nemet yezh al lidoù abaoe an



D.R.

henamzer) hag he strollad emzifenn (an *Hashomer*) pa ne oa ket an Arabed evit gouzañv emastenn an trevadennoù yuzev ken (kalz a feurmerien balestinian a oa bet kollet ganto ar parkeier a labourent a-rummad da rummad pa oant bet gwerzhet d'ar Yuzevien gant o ferc'henned ezvezant).

Estrenien evit an Arabed

Arabat kompren koulskoude e oa ar sionouriezh o skarzhañ an Arabed ermaez eus Palestina. Ar c'hontrol eo a c'hoarvezas zoken. Un douar danvez divroidi e oa bet Palestina evit ar re ganet eno betek-hen. Kevalaoù a zegase ar Yuzevien en ekonomiezh e-barzh ur vro chomet re baour evit derc'hel he foblañs en he fezh. Gant o zeknikoù modern e raent un implij efedusoc'h eus an douaroù ha sachañ a reas o berzh* kalz a Arabed eus ar c'hornadoù diwar-dro war-du Palestina. 250.000 a Arabed a oa o vevañ enni e 1882. 650.000 e oant pa oa bet graet an niveridigezh e 1922 hag 1,2 milion pa oa bet savet ar Riez Hebraek. Sevenadurel hag ideologel e oa an enebiezh etre ar Yuzevien hag an Arabed. Estrenien e chome ar Yuzevien europat a oa eus ar Sionourien evit an Arabed, ha ne felle ket dezho kaout ul lodenn eus douar o hendadoù dindan ur veli deut eus ar C'hornôg (evel re Aljeria dindan veli ar C'hallaoued). Diouzh o zu ne oa ket an holl sionourien evit tapout ur galloud kreñv e Palestina. Darev e oa lod da lakaat ul live-harz d'an enbroadeg, evel izili an Emglev evit ar Peoc'h. Klask a rae reoù all aozañ un emglev etre an Arabed hag ar Yuzevien evel stourmerien an tu kleiz pellañ. Mont a reas an tu kreñvañ er gumuniezh sionour gant ar *Mapai*, Strollad micherourien *Eretz Israel*, en e benn David Ben Gourion (1886-1973), ha kinniget e voe gantañ stourm evit palioù e oant evit tizhout. Un hevelep dibab ne oa ket evit plijout d'an huñvreerien a c'hoante adsevel Israel-Veur en daou du d'ar Jourden, tud ne oant ket evit asantiñ rannañ an douar etre ar Yuzevien hag an Arabed.

Pa echuas an eil brezel bed e oa 600.000 a Yuzevien o chom e Palestina. Kreñv e oa nerzh ekonomikel o c'humuniezh hag unvan he framm. Savet e oa bet eviti ur skourr brezelek efedus he nerzh a oa deut d'he c'hadarnaat miliadoù a stourmerien disoudardet diouzh an armeoù europat hag a oa bet desket ganto en em gannañ er c'hrogadoù sevenet evit diskar Alamagn Hitler. D'an 29 a viz du 1947, e tivizas an A.B.U (Aozadur ar Broadoù Unanet) krouidigezh riez Israel gant teir mouezh ha tregont (hini U.R.S.S en o zouesk) o sevel a-du gant ar c'hinnig a-enep trizek, ha dek o chom hep dibab. Klask a reas an Arabed distruj kerkent ar riez nevez savet. Trec'het e voent gant ar Yuzevien a zeuas a-benn da astenn o beli war un diriegezh kalz brasoc'h eget an hini a oa bet fiziet en o c'humuniezh gant an A.B.U. Kantadoù a viliadoù a Arabed a guitaas an douaroù aet dindan veli ar Yuzevien ha mont

a rejont da repuiñ er broioù diwar dro lec'h ma voent lojet e-barzh kampoù.

Embannet e vez alies e tegasas gouennlazh ar Yuzevien gant an Nazied an nerzh politikel a roas d'ar Riez Hebraek ar gwir da vezañ. Evit gwir e voe sellet ouzh an darvoud-se evel ouzh unan eus ar re noazusañ gant tud ar *Yishouv* (kumuniezh Yuzevien Palestina). Distrujet e oa bet gant ar gouennlazh ar braz eus ar c'humuniezhoù ma c'hellent kavout enno danvez enbroidi. Un ideologiezh yuzev europat a oa eus ar sionouriezh. Ar riez da sevel e Palestina a oa unan graet evit Yuzevien europat : an *Ashkenazed*. Chom a rae kalz a Ashkenazed en Amerika, met ne gaved ket e-touesk Yuzevien ar Bed-Nevez kalz a dud evit mont da Balestina da vevañ. Re vrav e oa o doare ganto en Amerika evit-se. Ne c'helle ket ar *Sefaraded*, Yuzevien ar broioù Arab, kavout e Palestina ur gevredigezh savet diouzh o doare. Degemeret e voent koulskoude pa oa ezhomm da reiñ un nerzh demografel kreñvoc'h d'ar Riez Hebraek. Ar relijion a oa boutin etre ar Sefaraded hag an Ashkenazed, met disheñvel bras e oa o sevenadur.

Kresk al levezon relijiel

Panevet enebiezh an Arabed e-keñver ar Riez Hebraek, e vefe bet ar jeu o trenkañ etre an Ashkenazed hag ar Sefaraded, ken bras e chom ar c'hontrelezhioù etre an eil re hag ar re-all. Meur a veuriad a ya d'ober poblañs Israel (hini ar Fallashaed, Yuzevien du Etiopia, o vezañ an hini erruet da ziwezhañ.) ha digreskiñ a ra pouez an hini a frammas evitañ ar riez, hini an Ashkenazed laik, pa chom disteroc'h ar feur genel ennañ eget er c'humuniezhoù all. Ar maouezed a vez ganet bep a 2,4 bugel e-touesk ar Yuzevien laik (lakaet er rummad-se ar Sefaraded laik), endra ma vez ganet gant maouezed Arabed Israel bep a 4,3 bugel, ha gant re ar rummad relijiel ortodoks etre 6,4 ha 7 bugel pep hini. Degaset e veze ar spered broad gant ar relijion yuzev en Israel, ha pa vefe ur mod bevañ laik gant ar muiañ niver eus an dud, ur relijion a ra keodedourien a-eil renk eus Arabed ar vro, hag ivez implij ur yezh, an hebraeg, yezh vamm an hanter eus ar boblañs hiziv an deiz. Kollet ez eus bet gant ar spered broadse ul lodenn eus he nerzh er gevredigezh. Kreñv e chom c'hoazh koulskoude. Lavarout a ra 75 % eus an Israeliz yaouank e vefent laouen oc'h ober o servij-soudard ha pa ne vefe ket un dlead-ret, met 90 % anezho e oant oc'h embann un hevelep mennozh er bloavezhioù 1980. Ne save ket 68 % eus yaouankizoù ar rummadoù laik kennebeut a-enep ur servij da badout tri bloavezh e 1995, met 82 % e oant dek vloaz abretoc'h. C'hoant a zeu da galz a Israeliz yaouank, re renkadoù krenn ar gumuniezh ashkenaz, da vevañ diouzh doare an Europiz, ha skuizh int aet o c'houzañv efedoù ar politikerezh broadelour taer a zo bet hini ar Riez Hebraek betek-hen, gant ar brezelioù hag an trevadennoù oc'h en em astenn muioc'h muiañ diwar goust Palestiniz. Degas a ra an emdroadur-se kemmoù en ideologiezh sionour. Kreskiñ a ra enni levezon an tuad relijiel, dreist-holl e *Tsahal*, arme Israel. Mont a ra ar Yuzevien ortodoks d'ober 12 % eus poblañs ar vro, met 30 % eus soudarded ar bagadoù stourm (endra ma veze kavet kentoc'h tud ar c'h/kibboutzoù enno un nebeud bloavezhioù 'zo). Kreskiñ a ra niver ar Yuzevien ortodoks e-touesk an ofiserien ivez. Mont a reont bremañ d'ober an div drederenn eus re an droadegiezh. Anat e teu da lod e savfe ur c'hlemm dañjerus en Arm evit an demokratelezh ma vefe divizet dilezel trevadennoù an tiriadoù aloubet, ken kreñv eo ar c'hoant d'ober eus Palestina en he fezh Israel-Veur e-touesk ar Yuzevien ortodoks-se aet niverus e renkadoù uhelañ ar soudarded. Ne vefent ket heuliet gant al lodenn vrasañ eus annezidi yuzev an trevadennoù koulskoude ma klaskfent taliñ ouzh ur politikerezh didrevadenniñ. Roet ez eus bet da c'houzout gant un enklask aozet gant ar strollad Ar Peoc'h Bremañ e oa prest 69 % eus an drevadennerien en tiriadoù aloubet da asantiñ hep klemm d'an diviz a c'hellfe ober ar gouarnamant diwar-benn dazont o lec'hioù annezañ ha 26 % ne rafe nemet gant modoù o toujañ d'al lezenn evit chom. 6 % anezho hepken a glaskfe derc'hel an trevadennoù kousto pe gousto ha 2 % a vefe prest da implij an armoù evit-se. Gwir eo ez eus bet dibabet gant 77 % anezho mont d'ober o annez en trevadennoù evit perc'hennañ un ti unoaled e-kreiz ul liorzh endra ma veze kinniget dezho ranndioù bihan hepken e Jeruzalem pe e Tel-Aviv, ha ne oa nemet 23 % oc'h ober un hevelep dibab evit abegoù relijiel, broadelour pe evit kemerout perzh e strategiezh difenn ar Riez Hebraek.

Digresk bras dregantad ar Yuzevien e-touesk an enbroidi nevez a c'hell degas ivez ul liv feuls d'ar sionouriezh, dreist-holl pa gaver e-touesk an enbroidi-se tud diseblant ouzh personelezh yuzev ar gevredigezh, ha tud ne guzhont ket o enepsemitegezh zoken. Mont a ra Ministr an Diabarzh, Eli Yishai, ezel eus strollad an tuad relijiel ortodoks pellañ Shass, betek embann ne vo ket yuzev 90 % eus an enbroidi nevez e 2010 ma ne vez graet netra evit taliñ outi. C'hoant o defe 43 % eus Israeliz e vefe berzet ober o annez er Riez Hebraek ouzh an holl re ne vefent ket yuzevien hag embann a ra 57 % anezho e rank Israel bezañ *"ur riez evit ar Yuzevien"*. Ar galloud dastumet gant ar Yuzevien ortodoks e *Tsahal* a c'hellfe bezañ implijet evit diskoulmañ ar gudenn dre an nerzh diwar goust an demokratelezh frammet gant ar sionourien gentañ. Ne oa ket un dibab fur diazezañ ur vroad war ar relijion hepken. Ne c'hell ket an holl en em voazañ outi, dreist-holl ar relijion gloz m'eo deut ar yuzevegezh da vezañ, ha lakaat a ra dre ret ul lodenn eus ar boblañs d'en em santout estrenien da viken er vro emaint o chom enni.

Paol AR MEUR

**Mont a reas brud ar berzh-se betek Japan zoken ha soñjal a reas da lod Japaniz e c'hellfent reiñ douaroù da seurt Yuzevien da drevadenniñ e Mandchouria. Ne voe ket klasket seveniñ un hevelep mennad pa voe skoulmet un emglev brezel etre Tokyo hag Alamagn an Nazied evel-just. Moarvat ne vefe ket bet kavet yuzevien evit asantiñ d'ar c'hinnig rak ret e vefe bet dezho sujañ d'an Impalaer ha ne oa ket un hevelep emzoug diouzh doare ar Sionourien.*

●

Problèmes de l'identité nationale en Israël.

Marv Sam Poupon

Ur c'heloù trist evit an holl vrezhonegerien : marv eo Sam Poupon, aet d'an anaon d'ar Sadorn 25 a viz Genver, d'an oad a 74 vloaz. Evel ma oa bet deuet er bed, e-touesk peizanted Breiz Izel, didrouz ha dilorc'h.

Ha padal, evit an holl re a zo bet ganet da vare ar brezel, pe diouzhtu warlerc'h, brudet eo e anv : soner dispar (a-goublad gant Marsial Pezenneg, ma'm eus soñj mat), e labouras pellik a-walc'h gant Dorig ar Voeier da ober binioùier ha bombardoù. Ur c'hizeller-koad e oa ivez. Hag ur c'haner kan-ha-diskan. Hag ouzhpenn-se, pa oa yaouank, e c'hoarveze dezhañ mont el lis, asambles gant finañ gourenerien Kerne, e vignon Vaucher en o mesk.

Erru war e leve, e oa deuet d'ar Faoued da chom. Ar vrezhonegerien o deze degemer mat en e di atav, rak un den madalezhus e oa, digor e spered, prest dalc'hmat da reiñ un tamm mat eus e amzer d'ar re all, o labourat ar c'hoad pe o stummañ ar re yaouank.

Ur mor a dud zo bet o kas Sam Poupon d'an douar, e bered Langoned, sonerezh ha brezhoneg forzh pegement en enor d'e anaon. Ar re a gane gantañ er festoù-noz a lakaas ur blakenn e brezhoneg. Kaoz zo da reiñ e anv da dournamant-bloaz gourenerien ar Faoued.

Ra chomo garanet e anv e sprerejoù ar rummadoù yaouankañ !

Erwan EVENOU

A bep seurt brezhoneg



Golo levr Henriette Kermoal a sacho evezh an dud en ul levrdi. Brav eo, livet mat. ***« Roparz Hemon, un ene tan »***. Entanet eo bet evit gwir meur a hini, a-du gantañ pe a-eneb dezhañ. Lodenn vrasañ al levr a zo ur studiadenn pizh eus labour Roparz Hemon, davenelloù, romantoù. Un doare d'an aesañ-tout evit ar re yaouank d'ober anaoudegezh gant ul lodenn eus oberenn R.H. Anv 'zo, zoken, eus skridoù bet moulet war ***Gwalarn***, o zerou, ha, siwazh, fin ebet ken dezho !

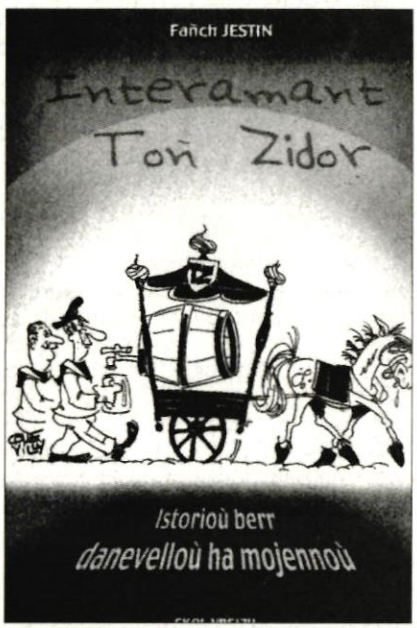
« Professeur de lettres modernes » eo Henriette Kermoal. Anat eo. Adkavet am eus spered va c'helennerien pa oan el lise : ***« Qu'a voulu dire l'auteur ?*** » Hag un eurvezh o kaozeal diwar-benn n'eo ket ar skrid, met ar pezh a vefe dindan. Ha troc'het-didroc'het ar paour kaezh oberour.

Da heul e vo kavet div studiadenn war skridoù Roparz Hemon ha Youenn Drezen, pennadoù embannet e 1968 ha 1975.

Hag ar yezh ? Predereg ? Sadedeg ? Geriou 'zo ne vezont ket kavet er Favereau tev ! (Da skouer ***Adegadur darnel, kevellenn***...). Hag implijet an doare-kontañ « nevez » : ***« E-pad pemont vloaz », «ur gour ugent c'hwec'h vloaz ».*** Mat, marteze, e levr Jedoniezh An Noalleg, met evit ur studiadenn lennegel ?... ***«Hanter-kant vloaz », «c'hwec'h vloaz war-nugent »*** a zo gwelloc'h !

Truez ouzh al lennerien... hag ouzh ar paour kaezh Roparz Hemon.

◆



Golo levr Fach Jestin a sacho ivez evezh an dud en ul levrdi. Brav eo.

« Interamant Toñ Zidor », gant an is-titl : ***« Istorioù berr, danevelloù ha mojennou »***. Fañch Jestin, ganet e Lannijen, (Lanvenegen, e galleg) a zo bet kazetenner evit ***Ouest-france***, dreist-holl en Oriant.

Diaes eo dibab ar pajennoù a blij ar muioc'h deoc'h. Marteze an danevell ***« Interamant Toñ Zidor »*** : ***« Klevet a rit a-wechoù e vez laouenoc'h an interamañchoù ba'r vro Vigoudenn eget an eurejoù e bro Leon. Gwir pe gaou » ?*** Pe ar c'hoarioù gant mojennoù Yann Ar Feunteuzn, ***« hor Mojenner Meur »***.

« Hep Mikael ar Roue hag Emglev Ar Vro Vigoudenn ne vefe ket bet skrivet nag embannet al levr-mañ ». Trugarekaat a ra ivez Skol Ober hag e vignoned bigouterien. Rak skrivet eo al levr-mañ gant spered ar vro Vigoudenn. Kontammet eo bet an oberour gant e vignoned ! Dimezet eo ivez gant ur Vigoudenn ha deut da vevañ, war e leve e Penmarc'h.

Skrivet eo al levr ***« en ur yezh a glask bezañ poblek ha lennegel war un dro, gant ur brezhoneger a-vihan, peurzesket gantañ lenn ha skrivañ a-drugarez d'ar c'hentelioù-noz. »***

Un doare a blijo d'an holl, tud o teskiñ, brezhonegerien « ampart », hag ar re all chomet kentoc'h gant brezhoneg « du-mañ ».

Ar yezh-se a zo amzer-da-zont ar brezhoneg.

Glaoda MILLOUR

KERMOAL Pierrette. ***Roparz Hemon, un ene tan***. 238 p. 23 euro, Preder.
JESTIN Fañch. ***Interamant Toñ Izidor.*** 114 p. 7,50 euro, Skol Vreizh.

AL LIAMM

Niverenn 335


Skeudenn G. Konan

Jakez Konan en 1978.

Liesdoare eo an embannadenn diwezhañ-mañ ha n'eo ket merglet pluennoù Jakez Konan ha Youenn Gwernig a ginnig bep a varzhoneg e derou an niverenn.

Etre an teir danevell, diwar dorn Ronan Huon, Maguy Kerisit ha Dominique Allain ez eus un doare kerentiezh gant un aergelc'h a zo taolennet; an hini ziwezhañ a zo dezhi doare ur gontadennn gant Fañch an Uhel hag a vefe eilpennet a-grenn.

Fonnus eo lodenn ar studiadennoù : Per Denez en deus savet e hini e koun Richard Jenkin, stourmer ha skrivagner a Gernev-Veur, nevez aet da Anaon. Gant Yann Gerven e vez kont eus Francesco Redi, ur skrivagner italiat eus ar I7vet kantved ha gant Reun ar C'halan eus Ernest Renan, prederour ha brezhoneger, bet ganet e Landreger. Jacqueline Gibson a daol-hi ur sell ouzh embannadurioù Buhez ar Sent.

Kenderc'hel a reer da gantreal o heuliañ Eflamm Gervilio en e skridvarnouriezh ; en taol-mañ ez eus anv gantañ eus tri levr liammet gant Menec'h an Templ (The awful secret, Bernard Knight: Le Trésor du Temple, Eliette Abécassis: Qumrân, le rouleau du Messie, Pierre Makyo hag Eliette Abécassis), eus ar Sent (Les saints fondateurs de Bretagne et des Pays celtes, gant Jean Markale), eus istor (Tombeau de la Rouërie, gant Michel Mohrt), eus lennegezh (Dictionnaire des écrivains bretons du XX^{e} siècle, dindan renadur Marc Gontard).

Kantreal a reer ivez oc'h ober tro Enez C'hernenez gant Per ar Bihan.

Un avantur iskis eo hini an niverenn-mañ. Tennet ez eus bet un niverenn bihan a skouerennoù anezhi, ha setu m'eo diviet kerkent ha moulet.

(Al Liamm, koumanant-bruderezh, 25 euro, da gas war anv ar gelaouenn da Guzul ar Brezhoneg, straed Louzaouenn an Hañv, 22300 Lannuon).

Marzhin GROGENNEG

Jacques-Louis Lalouët : du PC à l'Emsav, ou la trajectoire particulière d'un avocat franc-maçon et maire du Huelgoat

La récente démission du PCF de Daniel Créoff, conseiller général du Huelgoat et maire de Berrien, laisse les communistes finistériens à la portion congrue : ils n'ont plus d'élus au Conseil général du Finistère et il ne reste plus que deux maires communistes dans le département (Scrignac et Trégourez) !

Le PC a pourtant longtemps géré des villes finistériennes notables comme Douarnenez, Concarneau, Carhaix, Le Guilvinec, Le Relecq-Kerhuon, Scaër et Le Huelgoat (perdue en 1983, regagnée en 1989 et reperdue en 2001) qui fut la première municipalité communiste de Bretagne. L'occasion pour nous de sortir de l'oubli historique Jacques-Louis Lalouët qui fut le premier maire communiste breton avant de rejoindre un moment l'Emsav !

Décembre 1919. « Le Cri du Peuple », hebdomadaire de la fédération finistérienne du parti socialiste (SFIO) exulte : la municipalité du Huelgoat vient d'être remportée de haute lutte aux dépens des radicaux ! « Aussitôt le dépouillement terminé, un important cortège composé de l'élément ouvrier a parcouru la ville, drapeau rouge en tête, en chantant l'Internationale. Nos adversaires atterrés s'étaient prudemment retirés derrière leurs volets clos. Le mercredi 10 a eu lieu l'élection de la municipalité. Notre camarade Lalouët a été élu maire et le camarade Le Floch, adjoint. Nous avons enfin notre municipalité socialiste. Les travailleurs de Huelgoat peuvent être fiers de la besogne accomplie. » *(Le Cri du Peuple du 20/12/1919).*

Tout au long de l'année 1920, Lalouët participe aux débats précédant le Congrès de Tours qui va donner naissance à la SFIC, la section française de l'Internationale communiste, créée à Moscou par Lénine et Trotsky. La SFIC qui deviendra le Parti communiste en 1921, au congrès de Marseille. Lalouët fait partie de la majorité départementale qui vote l'adhésion à l'Internationale communiste, le 5 décembre 1920 à Brest, par 196 voix contre 78. Lalouët est élu trésorier fédéral de ce qui est désormais le parti des communistes finistériens. On distingue en effet les communistes des socialistes à partir de ces discussions du Congrès de Tours, fin décembre 1920.

Lalouët sera même présenté par le jeune parti aux élections sénatoriales partielles dans le Finistère, le 9 janvier 1921, en sa qualité de maire du Huelgoat [1]. C'est alors l'un des dirigeants communistes du Finistère. Il participe à de nombreux meetings où ses talents d'orateur font merveille. Il écrit dans le tout nouvel hebdomadaire communiste « Germinal » sous le pseudonyme de Jacques Misère, des articles souvent consacrés à la condition paysanne où il demande « la mise en commun de tous les moyens de production, en vue de leur utilisation dans l'intérêt de tous » ! *(Germinal du 12/3/1921).*

Jacques-Louis Lalouët (il utilisait indifféremment ses deux prénoms) est né à Goulien en 1890. Il a passé son enfance au Huelgoat. Sa future épouse était la fille d'un commerçant aisé du bourg. Mobilisé en 1914, il a obtenu la Croix de guerre et la Légion d'honneur. Il est avocat à Brest où il défend volontiers les syndicalistes. Il est aussi franc-maçon, membre de « l'Heureuse Rencontre » [2]. Mais au mois de septembre 1921 éclate au sein du jeune PC du Finistère « l'affaire Lalouët ». Le maire du Huelgoat a reçu officiellement dans sa mairie, au cours d'une grande fête touristique, Le Troquer, le ministre des Transports, qui avait lourdement réprimé la grande grève des cheminots en 1920 (plus de 20.000 révoqués !) et le Maréchal Foch, l'un des responsables, pour les communistes, de la « grande boucherie » de la guerre de 14 ! Lalouët est exclu ! On peut lire la sentence dans « Germinal » n° 34 : *« Nos amis n'ont pas appris, sans tristesse, que notre camarade Lalouët oubliant les engagements qu'il avait pris en adhérant au parti communiste, n'a pas hésité à se commettre avec un ministre bourgeois célèbre depuis qu'à la classe ouvrière en général et aux cheminots en particulier, il a manifesté sa haine. Qu'ils ne se frappent pas. L'aberration d'un homme ne saurait effleurer notre idéal. Le Communisme continue. »*

Lalouët restera maire du Huelgoat jusqu'en 1925, année où il est battu par la liste socialiste SFIO de Le Rumeur. Mais déjà à cette époque, Lalouët s'est rapproché des autonomistes bretons. Il a fait la connaissance des principaux dirigeants du mouvement Breiz Atao au cours de fêtes touristiques, notamment au Huelgoat.

En septembre 1927, il est au nombre des convives du banquet de Rosporden qui va donner naissance au PAB, le Parti autonomiste breton. Lalouët est même à l'origine de la création de la section brestoise du parti ! A ceux qui s'étonnent alors de voir un « ancien communiste », mais sentant toujours le souffre, rejoindre l'autonomisme breton, Lalouët répondait, selon un rapport de police de l'époque, que « les deux partis avaient beaucoup de points communs » ! Ce qui n'était alors pas faux, si l'on se réfère aux propos de Marcel Cachin ou aux articles de « L'Humanité » du temps. Lalouët ne va pas rester longtemps au sein du PAB. Aux débuts des années 30, il se retire de la direction de la section brestoise où le remplace Olivier Chevillotte. Un PAB qui va se scinder en deux en 1931 avec d'un côté les nationalistes du PNB et de l'autre les fédéralistes… Lalouët, tout en restant un défenseur de la cause bretonne, notamment de la langue qu'il pratiquait lui-même, prend peu à peu ses distances avec l'Emsav. Il est toujours franc-maçon – c'est sa constante – ce qui l'amène à figurer sur la liste… radicale du maire de Brest, Victor Le Gorgeu, lors des élections municipales de 1935 !

En 1939, Lalouët devient Vénérable de «l'Heureuse Rencontre». Il s'engage en 1940. Capturé en Hollande, il ne reste pas longtemps prisonnier en Allemagne [3]. Revenu à Brest, sa connaissance de la langue allemande lui vaut d'être nommé interprète auprès de la Kommandantur. Même s'il est plus souvent dans sa villa de Brignogan que dans son cabinet d'avocat de la rue du Château, dans un Brest de plus en plus soumis aux terribles bombardements alliés.

Il est alors dans une situation pour le moins délicate : franc-maçon il voit son nom et son adresse publiés ➡

J.L. Lalouët

(suite de la page précédente)

dans la presse de Vichy qui n'a pas de mots assez durs pour les « frères » ! Alors Lalouët va résister à sa manière : en défendant devant les tribunaux ses anciens camarades communistes, arrêtés de plus en plus fréquemment par la police française pour activités hostiles à Vichy et aux occupants, en prévenant aussi, discrètement, ses collègues francs-maçons menacés, renseignements qu'il obtenait grâce à ses « fonctions » à la Kommandantur !

Et puis Jacques-Louis Lalouët va reprendre la plume, pour faire connaître ses sentiments antivychissois, dans des tracts clandestins, distribués dans un cercle privé très restreint [4] ! Des tracts qu'il signait... Jacques Misère, comme à l'époque de « Germinal » !

Lalouët sera inquiété un court moment lors de la Libération. Mais il pourra aisément établir sa bonne foi. Il consacrera alors les dernières années de sa vie à reconstituer les loges maçonniques brestoises... Il est décédé en janvier 1953.

Georges CADIOU

1 - Fernand Le Goïc, alors maire de Douarnenez, était resté à la SFIO. Il figurait pour ces sénatoriales sur la liste de la SFIO. Ce n'est qu'en juillet 1921 que fut entérinée par le conseil de préfecture à Quimper, l'élection comme maire de Douarnenez du communiste Sébastien Velly, choisi par le conseil municipal quelques semaines auparavant. Contrairement à ce que l'on dit souvent, Douarnenez n'est pas la première municipalité communiste de France, ni même de Bretagne !

2 - Pour le volet franc-maçon de Lalouët, cet article doit beaucoup aux recherches d'André Kervella sur l'histoire de Brest. Qu'il en soit remercié.

3 - Lalouët doit sa libération au fait d'avoir été combattant de la guerre de 14, une clause figurant dans les accords d'armistice. Peut-être aussi au fait d'avoir été un moment membre de l'Emsav. On sait que Mordrel et Debauvais qui avaient rejoint l'Allemagne en août 1939, firent libérer plusieurs centaines de prisonniers bretons (cf. Kristian Hamon : *Les nationalistes bretons pendant l'occupation*, éditions An Here).

4 - Cf. André Kervella : *Brest rebelle, 1939-1945, éditions Skol Vreizh, pp. 181 à 183.*

S.O.S. Librairie bretonne à Rennes

Avec plus de 300 étudiants inscrits en breton à l'université, des professeurs et des chercheurs, des associations culturelles dynamiques, tous les anonymes érudits ou simplement passionnés de culture bretonne, Rennes disposait d'une librairie bretonne digne de ce nom. Véritable institution, les vendeurs des rayons livres des grands magasins de la ville avaienl même pris l'habitude d'y diriger leurs clients à la recherche d'ouvrages introuvables ailleurs. Pourtant, depuis quelques mois, les livres cèdent peu à peu la place à des bijoux celtiques, cravates herminées et autres figurines étranges à l'allure d'étrons verdâtres plastifiés.

D'erratiques ouvrages d'art garnissent tant bien que mal des étagères à moitié vides avec leur grand format. Mais ce qui faisait la spécificité de cette librairie, son fonds d'ouvrages en langue bretonne, en est désormais réduit à sa plus simple expression. Evaporés également l'ancienne responsable du magasin et son collègue. C'est un fait, pouvoir offrir un large éventail de tels ouvrages est aujourd'hui peu rentable. Paradoxalement en effet, alors qu'il n'y a jamais eu autant d'élèves, d'étudiants ou d'adultes aux cours du soir, l'édition en langue bretonne souffre d'un manque de diffusion. Pourtant, des libraires indépendants comme Penn da Benn de Quimperlé, Lenn ha Dilenn, de Vannes, Ar Bed Keltiek de Quimper, et c'est tout à leur honneur, profitent justement des marges intéressantes dégagées par ces produits dérivés pour maintenir coûte que coûte un fonds important et difficile en langue bretonne.

Le plus triste dans cette affaire, l'enseigne ne fait aucun doute, est que la librairie en question n'est pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de la Coop-Breiz. Son nouveau propriétaire n'est autre que Reynald Seicher, l'auteur à succès d'une histoire de Bretagne en bandes dessinées, dont le dixième et dernier tome vient de paraître. Dans un style hagiographique assez étonnant, l'auteur n'y cache pas sa fascination pour les grands patrons et autres décideurs bretons de l'Institut de Locarn. Ce qui d'ailleurs est tout à fait son droit et nul ne contestera qu'il puisse disposer comme il l'entend de son fonds de commerce. Mais lorsque ce Monsieur, au demeurant certainement plein de bonnes intentions, déclare qu'il est « fervent partisan d'une économie associée et vivifiée par la culture du pays », celle-ci prend une tournure bien singulière rue de Penhoët. Ce n'est plus une librairie, mais une bijouterie !

Kristian HAMON

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

La propagande sécuritaire sur France 3
"Affaire" Abdelrazak Besseghir, bagagiste à Orly...

Mercredi 8 janvier 2003 : France 3, le "19-20".

La présentatrice habituelle annonce : "En exclusivité sur France 3, nous sommes en mesure de le révéler", une valise de détection de substances explosives a été découverte dans la voiture du suspect. Gros plan sur le pare-brise de ladite voiture, pendant qu'on entend la sempiternelle phrase, très à la mode en ce pays : "En relation avec une entreprise terroriste, etc."

Même jour, encore plus grave. Soir 3 en rajoute une couche d'intox, c'est-à-dire sans aucune preuve : d'abord un intervenant, officier de police membre de "Synergie officiers" (?), grotesque devant un drapeau français déployé dans le fond de la pièce. C'est tout juste si l'on n'entend pas La Marseillaise ou "La République nous appelle...". Il nous explique que l'on peut se procurer ce genre de valise auprès des entreprises spécialisées dans la protection et la sécurité. Ah bon ? donc n'importe qui peut s'acheter sa petite valise tellement suspecte ? C'est donc cela le scoop de France 3 ?

Deuxième intervenant, le bandeau du bas de l'écran précise : un officier de police, ex-membre des Renseignements généraux. On est là en pleine diffamation : "On aurait dû attendre avant de l'arrêter. C'est une faute grave : on aurait ainsi pu remonter plus loin dans le réseau !" Fin du reportage. On ne pose aucune question, le train-train habituel impose de passer à un autre sujet.

Qui a orchestré ces "reportages" bidon ? Qui a laissé filtrer ces "exclusivités" qui n'en sont pas ? Comment des journalistes dignes de ce nom peuvent-elles passer des infos aussi manifestement orientées et manipulées ? Pour des fautes professionnelles bien moindres, des gens sont licenciés chaque jour. Pour les propos tenus à l'antenne et que rien, par la suite, ne viendra confirmer les policiers ne devraient-ils pas être suspendus ? A moins qu'ils n'aient eu l'accord de leur hiérarchie...

Plusieurs jours après cette manipulation de l'information-propagande qui nous rappelle les pires moments du gaullisme, on "apprenait" que Abdelrazak Besseghir était innocent des faits qui lui étaient imputés !

A. MARTIN

Alternantes
Quinze ans de radio locale



D.R.

Aujourd'hui, Alternantes fête ses quinze ans et ce n'est pas le fruit du hasard si elle est toujours présente sur Nantes et sa région, ainsi qu'à Saint-Nazaire : elle a pris le temps de s'inscrire durablement dans le paysage sonore de Loire-Atlantique.

C'est une radio complémentaire, qui s'affranchit de toute contrainte d'audience. Comme ses consoeurs associatives, Alternantes est un tremplin pour les artistes locaux et régionaux. Elle fait connaître les nouvelles créations et découvrir des talents nouveaux.

Radio humaniste, elle a pris position pour les droits de l'Homme, contre la haine, l'exclusion, l'intolérance et le racisme. C'est aussi une radio de service qui collabore avec des associations locales, en étant notamment très attentive aux manifestations culturelles.

Parmi les nombreuses émissions proposées, où la culture bretonne est souvent en bonne place, nous pouvons évoquer l'émission qui s'intitule "Bouquins en Bretagne" qui diffuse depuis un an et demi sur la région nantaise. Avec D. Raphalen, c'est Etienne Gasche qui a été à l'origine de cette émission. Nous l'avons rencontré.

Le P.B. : Depuis quand cette émission existe-t-elle ?

Etienne Gasche : Depuis septembre 2001. Intitulée "Bouquins en Bretagne", elle a lieu les deuxièmes samedis de chaque mois de 10 h 30 à 11 h 30.

Le P.B. : ***Quel est son principe ?***

E.G. : Nous présentons les livres qui sortent, nombreux, en Bretagne, et nous recevons des auteurs ou des responsables de l'édition bretonne afin que les uns et les autres nous présentent leurs productions. Tous les genres de livres sont les bienvenus pour la diversité de l'émission, aussi bien la littérature que les ouvrages d'actualité ou les livres d'art.

Le P.B. : ***Qui avez-vous récemment reçu ?***

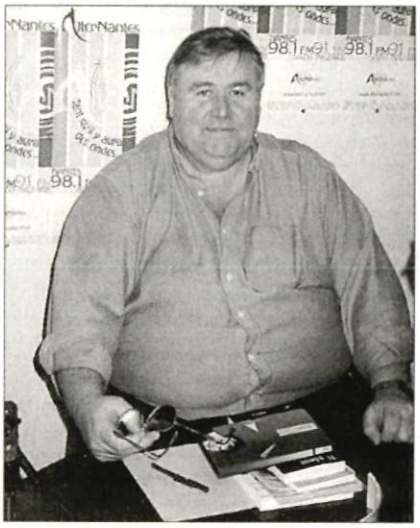
E.G. : Pèle mêle, je peux citer l'affichiste nantais Pierre Perron, le poète Yves Cosson. Du côté des éditeurs, Cédric Simon pour les éditions An Here, Florent Patron pour celles de Coop Breizh, Bernard Le Nail pour Les Portes du large. Liv'Edition, Le Chasse-Marée, ArMen, Le Petit véhicule, nous ont aussi proposé des auteurs et d'autres encore.

Le P.B. : ***Comment l'émission est-elle structurée ?***

E.G. : L'émission se déroule en quatre temps. Tout d'abord un auteur nous présente son livre. Puis, dans une séquence animée par Raymond Géléoc, c'est un ouvrage d'actualité qui est présenté. Ensuite, un second invité nous parle de son œuvre. Enfin, j'anime une sorte de "service de presse", consacré à l'actualité de l'édition bretonne.

Le P.B. : ***Vous limitez-vous aux ouvrages édités en Bretagne ?***

E.G. : Pas tout à fait : nous nous intéressons aussi aux livres qui ont la Bretagne pour cadre. Mais l'essentiel de l'émission est consacré aux produits de l'édition bretonne, dont nous avons à cœur de développer la connaissance. Nous invitons d'ailleurs les auteurs et éditeurs qui le souhaiteraient à nous faire parvenir leurs livres. Par ailleurs, nous serions heureux que les lecteurs du "Peuple breton" comptent au nombre de nos auditeurs.



D.R.

Etienne Gasche.

Le P.B. : ***On vous capte sur quelle longueur d'onde ?***

E.G. : Alternantes, en modulation de fréquence, c'est FM 91 à Saint-Nazaire et FM 98,1 à Nantes et si on veut nous écrire : B.P. 31605 – 44316 Nantes Cedex ou alternantes@presse-radio.com

Propos recueillis par
Brigitte GELEOC

Paroles de femmes de Kabylie

A plusieurs reprises, la presse française, au lieu de s'intéresser à ce qui fait l'originalité du mouvement citoyen de Kabylie, a eu tendance à le dénigrer par des jugements péremptoires, portés de très loin, comme « ce n'est pas un mouvement démocratique, il exclut les femmes »... Pourtant, malgré le poids de la tradition, celles-ci existent dans ce mouvement. C'est pourquoi j'ai tenu à rencontrer certaines d'entre elles, à différents niveaux d'engagement, en Kabylie.

A l'entrée de l'assemblée de la CADC (Coordination des archs, daïras et communes) de la wilaya de Tizi-Ouzou dans la commune des Aghribs, en octobre, beaucoup d'hommes effectivement : ce sont les délégués élus des villages de la wilaya. Par tradition, non par interdiction, les femmes, à quelques exceptions près, ne sont pas déléguées. Pourtant une femme arrive, dans sa robe kabyle traditionnelle, digne, déterminée. C'est Djedjiga Mokrad, mère du jeune Azeddine assassiné à l'âge de 23 ans par les gendarmes de Larba Nat Yiraten, le 28 avril 2001. Les larmes plein les yeux, elle me décrit en kaby-



Photo Le Peuple breton/N.L.

Djedjiga Mokrad.

le cet assassinat : la douleur est intacte, pesante, mais vite, la colère chasse les larmes : *« L'Etat me propose de l'argent ! Ce que je veux, c'est le jugement des assassins de mon fils et de toutes les victimes du printemps noir de Kabylie. Jamais nous ne céderons. La Kabylie a été de toutes les luttes pour l'Algérie, elle n'a eu en échange de la part du pouvoir d'Alger, que des balles ! »*. C'est le message qu'elle va transmettre à ce conclave. C'est ce qu'elle crie partout ! Djedjiga était le 26 octobre devant le tribunal de Tizi-Ouzou où le délégué en détention, Bélaïd Ahrika, était auditionné par le juge d'instruction, et elle criait : *« Jugez les assassins, libérez les innocents. Vous n'êtes que des chiens aux ordres de Zerhouni »* (ministre de l'Intérieur). La foule, beaucoup d'hommes, l'applaudissait.

Visite impromptue à Azeffoun, petit bijou de la côte kabyle, chez Djedjiga Bélaïdi, modéliste, qui nous accueille chaleureusement, rayonnante dans une superbe robe kabyle créée par elle. Autour d'un délicieux couscous aux légumes offert spontanément à deux avocats du collectif bénévole



Photo Le Peuple breton/N.L.

Djedjiga Bélaïdi.

qu'elle ne cesse de remercier chaleureusement, elle parle de son engagement dans la lutte actuelle, de son engagement de toujours pour sa langue berbère couronné en 1995 par le prix littéraire « Mouloud Mammeri » pour un recueil de nouvelles en langue berbère. Cette année, elle a participé à toutes les marches à Tizi-Ouzou pour la libération des détenus du mouvement citoyen de Kabylie. Son mari, Kader, délégué de Azeffoun a été arrêté, en avril 2001 et mis en liberté provisoire le 5 août. *« Le plus difficile dit-elle, était de ne pas pouvoir lui rendre visite en prison, car nous n'étions pas encore mariés et notre mariage a dû être différé à cause de sa détention. Maintenant j'ai moins peur même si je sais que Kader, compte tenu des lourds chefs d'inculpation peut à nouveau être arrêté à tout instant. Dès que la répression s'arrêtera, j'espère reprendre l'écriture. »*

A Tizi-Ouzou, à la sortie d'une audience, Kbéloudja Khalfoun, avocate, m'explique comment, devant la terreur d'Etat qu'a été l'assassinat des jeunes de Kabylie, elle a réagi et



Photo Le Peuple breton/N.L.

Kbéloudja Khalfoun, à gauche et Kamira Naïd Sid, à droite.

contribué à créer, sous l'égide du barreau de Tizi-Ouzou, un collectif d'avocats bénévoles pour la défense de toutes les victimes du printemps noir : familles de victimes, blessés, délégués en détention arbitraire, délégués en liberté provisoire. Depuis 20 mois, infatigable, de prisons en tribunaux, elle met toute son énergie dans cette cause. Sa détermination et son courage sont impressionnants, comme j'ai pu le constater lors de ses plaidoiries, à Azazga ou Larba Nat Yiraten. L'agression dont elle a été victime, avec cinq d'autres confrères du collectif, dans l'enceinte du tribunal de Tizi-Ouzou, le 13 octobre dernier, l'a révoltée mais pas intimidée : *« C'était un acte grave et inédit dont l'objectif était de nous faire payer notre engagement aux côtés du mouvement citoyen de Kabylie. Mais notre journée nationale de grève, suivie totalement, a été l'expression de notre refus de courber l'échine face à l'arbitraire. Cependant ma lutte en tant qu'avocate est liée à ma lutte pour l'émancipation de la femme kabyle qui subit, en plus de la tradition, l'infamant et discriminatoire code de la famille imposé par un pouvoir arabo-islamiste. C'est pour cette raison que je suis allée animer dans le*

village de Tifilkout une rencontre sur le thème : Kabylie, l'autonomie comme perspective d'avenir pour la condition féminine ; car le projet d'autonomie de la Kabylie s'inscrit en opposition avec l'idéologie arabo-islamiste ».

A Tifilkout, dans son village natal, Kamira Naïd Sid, économiste, me rappelle que son engagement actuel dans le mouvement citoyen de Kabylie est la suite logique de son combat engagé depuis des années dans le Mouvement culturel berbère (MCB) puis dans une association de femmes. *« Pendant le printemps noir, raconte-t-elle, révoltée par tant d'injustice, j'ai contribué à créer avec mon amie Faroudja un collectif de femmes du printemps noir pour dénoncer cette répression. Nous avons organisé la marche historique du 24 mai 2001 à Tizi-Ouzou où 50.000 femmes ont répondu à notre appel. Je participe à toutes les marches et autres rassemblements et actions qu'organise notre Coordination. De plus, j'ai pris contact avec mon comité de quartier qui m'a élue comme déléguée à la coordination de Tizi-Ouzou. J'ai été la première femme à être élue dans une assemblée d'hommes. Cela n'a pas été facile : le mouvement citoyen n'a pas écarté les femmes mais la tradition pèse lourd, alors aux femmes d'oser le changement. La tradition, la menace islamiste, le code de la famille, voilà nos trois fronts de lutte en tant que femmes. Aujourd'hui je suis convaincue que seule l'autonomie, par son contenu laïque et démocratique, est à même de nous aider à résoudre nos problèmes. »* C'est cette conviction qui a poussé Kamira à faire du porte à porte dans son village, notamment pour sensibiliser les femmes au foyer, pour expliquer l'intérêt de ce projet et faire signer la pétition en faveur de l'autonomie.

Quatre femmes, quatre formes d'engagements différents dans la lutte de la Kabylie pour « la dignité, la justice, l'identité ». Au-delà de la symbolique des quatre noms et des quatre parcours militants, ces femmes, par leur courage, fraient la voie de l'égalité et de la modernité.

De notre envoyée spéciale,
Nicole LOGEAIS

Durcissement de la répression en Espagne

Le gouvernement d'Aznar a décidé de renforcer sa politique répressive. Ainsi le ministre la Justice a fait approuver par l'exécutif l'augmentation de la durée de la peine, de 30 à 40 ans, pour les condamnés pour des actes de terrorisme ou des crimes particulièrement graves et l'accomplissement intégral jusqu'à la limite maximum de la peine pour les mêmes actes et crimes. Des mesures efficaces sont prévues pour utiliser le patrimoine présent ou futur des terroristes condamnés à la répartition et à l'indemnisation des victimes. Pour les délits graves (plus de cinq ans de prison), il est prévu une période de sécurité pénitentiaire incompressible. Les mesures de remise de peine seraient limitées aux terroristes qui collaboreraient activement avec l'appareil antiterroriste.



«Et vous ne sortirez plus jamais d'ici ! Je suis comme ça !»

Izquierda Unida (communistes et écologistes) a renouvelé son rejet des mesures proposées, car elles équivalent à une peine à perpétuité.

De son côté, par la bouche de la députée Jone Goirizelaia, Sozialista Abertzaleak (nouveau nom de Batasuna, parti suspendu) considère le durcissement des condamnations comme un pas de plus vers le pourrissement du conflit basque. Le conseiller basque à la Justice, Joseba Azkarraga, a rappelé au Parti populaire que « la justice n'a rien à voir avec la vengeance et la haine » et considère que le projet du gouvernement va à l'encontre d'une vision moderne du droit pénal, mais aussi est inutile et inefficace au moment de dissuader les jeunes de s'enrôler dans les réseaux d'E.T.A.

Mais les conservateurs du P.P., comme ceux de l'U.M.P. en deçà des Pyrénées, ne voient pas plus loin que le bout de leur répression…

Y.J.

Les adresses à utiliser

UDB

le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

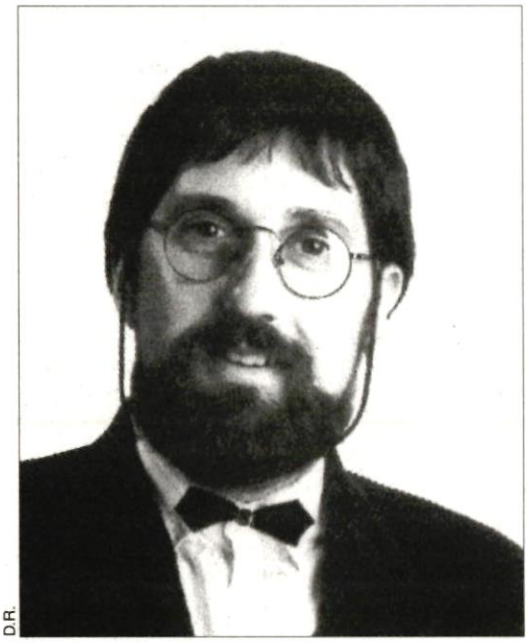
Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Un jour avec...

président de «Muzik e Breizh» :



D.R.

Gwenaël Henry.

Le Peuple breton : *Gwenaël, tu es l'un des fondateurs du label « An Naer Produksion ». Peux-tu, pour les lecteurs du PB, nous relater l'histoire de ce label ? An Naer, est-ce un label comme un autre ou aussi, et avant tout, un état d'esprit ?*

Gwenaël Henry : Pour l'historique, c'est assez facile : les associés d'an Naer proviennent d'une part d'une bande de copains qui écumaient principalement les festoù noz du Trégor depuis une quinzaine d'années, soit en qualité de clients, soit en qualité d'organisateurs pour le compte de diverses structures, Diwan, UDB, Amnesty, etc. Et d'autre part, de musiciens qui eux aussi écumaient les festoù noz du Trégor à titre professionnel...

Ainsi toute cette bande se retrouvait (en consommateur) chaque année à Châteauneuf pour entamer dignement la nouvelle saison. Le « Printemps de Châteauneuf » offre cette particularité de se dérouler au cœur d'un village-vacances et permet donc de passer la nuit sur place dans l'un des gîtes du centre.

Or donc le matin du lundi de Pâques 95, j'ai proposé que nous produisions un CD et l'idée ayant été acceptée, nous avons commencé le soir même où j'ai appelé Jean-Luc Thomas qui sévissait à l'époque, avec son collègue Yann Gireg Le Bars, dans le groupe Pellegomz.

Après une année agitée, qui vit la séparation du groupe Pellgomz, nous nous sommes retrouvés l'année suivante au " Printemps de Châteauneuf " pour signer les statuts de la société An Naer Produksion. Au cours de l'année nous avions finalement opté pour ce type de structure juridique : la SARL : les sommes mises en jeu nécessitaient l'implication définitive des protagonistes et donc la constitution d'un capital de départ qui resterait dans la société quelle que soit la motivation future des associés.

Par ailleurs le groupe que nous avions choisi n'existant plus et parce que Jean Luc et Yann Gireg s'étaient fortement impliqués dans le projet nous avons décidé de produire le groupe Dibenn dans lequel ils jouaient également. L'enregistrement de ce premier CD a été réalisé en juin 96 et la sortie s'est déroulée en novembre de la même année. Du « Printemps de Châteauneuf » à novembre de cette année 96, nous avons dû apprendre le métier de producteur et mettre en forme le projet et la méthode de la maison qui sont encore en pratique aujourd'hui et que l'on pourrait résumer ainsi : décisions collégiales des associés pour les choix de production, autonomie totale du groupe produit, sans oukase de la production et une seule obligation : le format, original, de la pochette. Et s'il y a un état d'esprit maison, il est peut-être là.

Le PB : *Après plusieurs années d'existence, est-il possible de faire un premier bilan ? Vous avez quelques belles réussites à votre actif, vous avez aussi été primés à plusieurs reprises et tout récemment encore ?*

G.H. : Après six années d'activité, nous avons produit 12 CD, dont le dernier « Spontus » vient effectivement d'être primé par FR3 dans le cadre des « prizioù ». Aujourd'hui An Naer est reconnu dans le PMB (paysage musical breton), les pochettes sont bien identifiées et le public repère facilement nos productions. Mais nous ne devons pas nous endormir sur ces lauriers et nous devons passer à la vitesse supérieure, trouver des solutions pour vendre à un public plus large. Nous devons aussi nous rapprocher des confrères pour rechercher des synergies et travailler de concert avec les instances du Conseil régional de Bretagne en charge de la culture en accompagnant toutes les initiatives et en échangeant avec ces structures sur les besoins de la profession en Bretagne.

Le PB : *Vous avez passé un accord de distribution avec Harmonia Mundi ? Est-ce positif ?*

G.H. : Effectivement, au cours du Midem 2002 où nous exposions sur le stand de la Bretagne, le directeur commercial d'Harmonia Mundi, préalablement sensibilisé par son responsable commercial de Bretagne, a remarqué nos pochettes et a pris contact directement avec nous. Le siège social d'Harmonia se trouvant en Arles, nous aurions eu beaucoup de difficultés à obtenir un tel rendez-vous autrement qu'au Midem. Puis très rapidement ensuite la proposition commerciale nous est parvenue et nous l'avons acceptée. Nous sommes maintenant distribués dans l'ensemble de l'Hexagone de manière très professionnelle dans le réseau de distribution classique (Magasins de disques, Fnac, Virgin, etc.) et nous sommes également présents dans le réseau privilégié Harmonia Mundi qui compte 41 boutiques spécialisées dans l'Hexagone et trois en Bretagne : Nantes, Quimper et Rennes. Les ventes se sont accrues, notamment hors Bretagne.

Le PB : *De fil en aiguille, tes responsabilités au sein de An Naer t'ont conduit à la présidence de « Muzik e Breizh ». Comment a démarré cette structure ?*

G.H. : En fait, nous sentions bien au sein d'An Naer que la profession connaissait certaines difficultés, dues au fait qu'elle était installée en Bretagne, loin de la capitale mondiale du bon goût et de la culture... Nous avons donc souhaité recueillir les avis de nos collègues et j'ai proposé une rencontre à Coop Breizh. Cette rencontre a eu lieu en mars 2001 à Carhaix et a été très constructive. Les responsables de Coop Breizh ont été très intéressés par la démarche et nous avons donc décidé de provoquer

Gwenaël Henry

« Notre musique est durablement implantée »

une large réunion à Pontivy. La nouvelle structure tentera de faire émerger les demandes spécifiques de la profession et tâchera de faire remonter ces informations auprès de la Région Bretagne pour œuvrer à une meilleure diffusion de l'image de la Bretagne en interne et à l'export au moyen de ses musiques.

Le PB : ***La cohabitation de « genres » aussi différents que la musique trad' et le hard rock ne pose-t-elle aucun problème ?***

G.H. : En fait, au départ, nous avons effectivement contacté les labels que nous connaissions le mieux et un observateur extérieur aurait pu y déceler une certaine « ghettoïsation », réservée à la musique dite « trad ». Mais à l'unanimité des membres nous avons choisi d'ouvrir les statuts de l'association à tous les types de musiques produits en Bretagne. L'occasion s'est présentée de contacter le réseau rock, puis maintenant l'info est parvenue dans le milieu de la musique électronique par des contacts sur Rennes. Et tous les producteurs de Bretagne sont les bienvenus. Ces autres réseaux, qui fonctionnent également en circuits « spécialisés », ont beaucoup de savoir-faire qui peut être utile à la musique « trad » et nous avons également une force de frappe qui peut servir la musique rock de Bretagne ; l'association sera le lieu où nous pourrons confronter les expériences et apprendre les uns des autres.

Le PB : ***Est-ce «Muzik e Breizh» qui permet la présence des labels bretons, pour la seconde année consécutive au Midem de Cannes ? Le soutien de Musiques et danses en Bretagne, institution liée au Conseil régional, est-il déterminant pour assurer cette présence ?***

G.H. : En fait non, c'est un pur concours de circonstances. L'association « Muzik e Breizh » s'est créée sans savoir qu'au même moment les services culturels de la région Bretagne avaient envoyé un observateur au Midem 2001, pour réaliser une étude prospective. Au retour de cette mission, l'association Musiques & danses en Bretagne, a été chargée d'organiser des réunions pour récolter les avis des professionnels de Bretagne quant à une participation au Midem 2002. Parallèlement notre association s'organisait et les deux démarches ont fini par se rencontrer, si bien qu'une délégation de huit sociétés a fait le déplacement à Cannes en janvier 2002. Sur ces huit pionniers quatre étaient des adhérents de « Muzik e Breizh ».

Le PB : ***Cette présence au Midem est-elle importante pour les labels de Bretagne ? Les retombées sont-elles importantes ?***

G.H. : Pour An Naer, comme je l'ai dit plus haut, nous avons trouvé une distribution hexagonale ; pour les producteurs bretons en général, nous avons négocié collectivement la fabrication de nos CD en Belgique, ce qui a eu pour conséquence de diviser par deux les coûts de pressage. Au Midem 2003, même si cela reste à concrétiser, An Naer a pris des contacts pour des partenariats à l'export. Et, plus généralement, cette présence des labels bretons pour la seconde année consécutive nous a permis d'assurer une meilleure visibilité auprès des professionnels, l'Adami ou la SCCP, comme auprès des institutions, les élus bretons et même le Ministère. Elle a aussi permis d'affirmer notre cohésion : tous les labels représentés ont renouvelé leur intérêt pour cette démarche collective et émis le souhait de voir l'opération reconduite.

Le PB : ***Il y a quelque temps, dans «Le Télégramme», tu t'exprimais sur la baisse des ventes des CD de musique bretonne ou celtique. Cette baisse est-elle dûment constatée ?***

G.H. : Il est difficile de dire pour quelles raisons la vente diminue. Est-ce en raison d'un changement de mode, en raison du piratage ou en raison des grosses productions parisiennes et télévisées ? Certainement tous ces facteurs contribuent à la baisse actuelle, mais toujours est-il que, si notre activité résiste bien, cette situation va nous obliger à innover. Ce qui est encourageant, c'est que si l'on regarde ce qui se passe dans la réalité des festoù noz, on peut constater que la population qui les fréquente est restée jeune, ce qui indique que notre musique est durablement implantée. Aux musiciens, aux producteurs et aux organisateurs de proposer de nouvelles œuvres originales qui pourront rivaliser avec ces rouleaux compresseurs sur lesquels nous n'avons aucune prise. A mon avis, il serait maintenant important que nous puissions peser sur les médias audiovisuels qui, sauf rares exceptions, ne consacrent pas aux musiques de Bretagne la part qui leur est due.

Le PB : ***Tu n'imagines donc pas que le reflux sera du même niveau que dans les années 80 ? Tu as l'air de croire que l'on est parvenu à fixer une « clientèle » pour la musique bretonne, les festoù-noz... ?***

G.H. : Il est indéniable que la clientèle est fixée, de plus, et c'est quand même une bonne chose, les jeunes actuels sont moins sectaires que par le passé. Ils sont sensibles à plusieurs genres musicaux et dénigrent donc peu les genres qu'ils ne connaissent pas (à l'exemple des Vieilles Charrues, où de multiples genres peuvent cohabiter sans conflits).

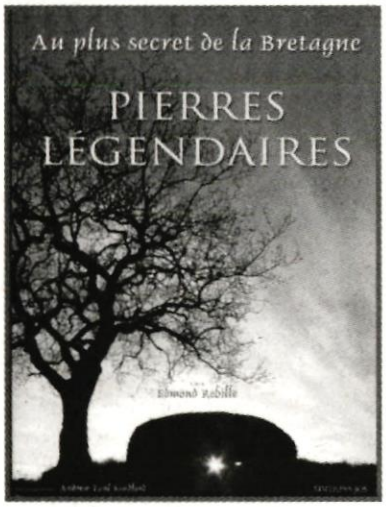
Le PB : ***Que crois-tu qu'il faudrait faire pour éviter que ces « effets de mode » pénalisent trop la musique bretonne d'inspiration traditionnelle ? Concrètement quels sont, à ce sujet, les idées et les projets du président de «Muzik e Breizh» ? Et ceux du co-gérant d'An Naer Produksion ?***

G.H. : Les musiciens et les producteurs feront ce qu'il faudra pour proposer des nouveautés de qualité. La Région a montré qu'elle a compris l'intérêt économique de ce secteur d'activité et a prouvé par des actes forts qu'elle souhaite contribuer au développement de la filière. Il faut donc que cette collaboration se poursuive et trouve son régime de croisière. Il faut que les producteurs parviennent à s'organiser pour suivre l'évolution du secteur et anticiper les mutations technologiques. Mais ce qui manque maintenant, c'est un véritable service public de télévision bretonne qui pourra montrer aux nombreux Bretons, qui ne connaissent que les Parisiens de « Starak » et « Loftstory », qu'il existe de vrais artistes accessibles, qu'ils peuvent rencontrer chaque week-end près de chez eux. L'objectif à atteindre, c'est la décentralisation des moyens de production et de conception de FR3. C'est une société privée, TV Breizh, qui a montré la voie mais avec des moyens encore trop limités et un mode de diffusion trop confidentiel. Il faudra que les choses évoluent.

Propos recueillis par
Pierre MORVAN

Livres

✦ Pierres légendaires



Edmond Rébillé publie, aux Editions Jos, une belle plaquette consacrée aux pierres légendaires de Bretagne intérieure. Il s'agit aussi bien de mégalithes que des sites rocheux naturels. Grâce à sa connaissance du terrain, l'auteur a pu lister les sites et les cartographier en itinéraires, depuis les chaos naturels jusqu'aux monuments mégalithiques, en passant par les ponts et passerelles, les enceintes, les sites miniers, les pierres à sacrifices. Andrew Paul Sandford a réalisé les photographies en couleurs. L'ensemble constitue une documentation nouvelle et précise pour qui veut découvrir par lui-même un patrimoine encore méconnu, dans l'Argoat des Côtes-d'Armor.

(Ed. Jos, 64 p., 21 €)

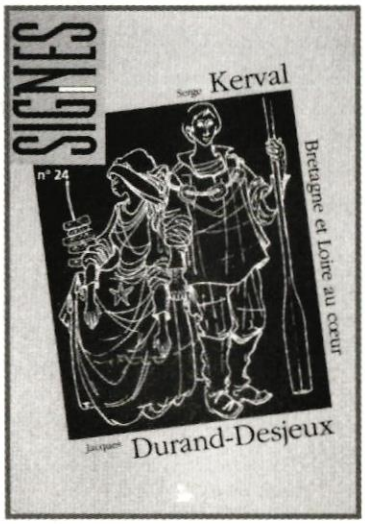
✦ Boulevard des deux André



Vous avez déjà souri en regardant les dessins d'André Morvan, dans le *Peuple breton*, dans *Le Télégramme* ou ailleurs ? Vous appréciez aussi les dessins d'André Bibeur Lu. Alors vous apprécierez le livre de dessins qu'ils viennent de publier, rétrospective de leurs productions récentes. Yvon Etienne, qui ne manque pas d'humour non plus, a fait la préface. Il insiste sur cet art à part entière qu'est le dessin de presse, avec sa capacité à résumer en quelques traits un fait ou une situation complexe. Nos compères travaillent souvent dans la même urgence que le journaliste au quotidien, sans filets également. Il en reste des témoignages incisifs, avec le recul et la liberté que donnent l'humour et la candeur. L'humour est plus grinçant et caustique chez Bibeur Lu, qui rappelle parfois Cabu. Plus fantaisiste et parfois délirant chez André Morvan qui a gardé la fraîcheur de l'enfance. Très contestataire dans les deux cas et branché sur l'actualité au quotidien. Sagement, Yvon Etienne précise : *«Le sens de l'humour est la première des politesses...».*

(Ed. Georges Morvier, 40 p., 8 €)

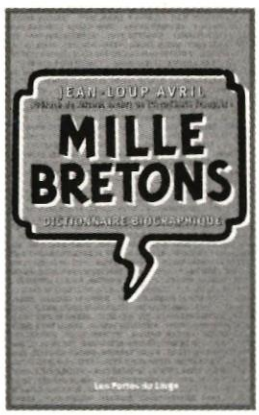
✦ Bretagne et Loire au cœur



Les éditions du Petit Véhicule, à Nantes, publient un très bel ouvrage à la mémoire de Serge Kerval, décédé en 1998, et de son parolier, le Rezéen Jacques Durand-Desjeux, décédé en 2000. Construit comme un dessin, le mémorial est partagé entre les deux artistes. On redécouvre Serge Kerval, chanteur breton, chanteur engagé, qui partagea un temps les combats de l'UDB, très apprécié à l'étranger, quelque peu oublié dans son pays. Des interviews, des textes, des chansons, des témoignages accompagnant un cahier de chansons, de *Port-Navalo* à l'*Églantine des bords de Loire*. Jacques Durand-Desjeux, enseignant, fut le parolier principal de Serge Kerval, dont il devint aussi le beau-père. «Touche-à-tout inspiré», on lui doit la création du cabaret «Le bateau-lavoir» de Nantes, dédié à la chanson à paroles, des poèmes, des toiles et des dessins aussi. Un très bel hommage à deux personnalités complémentaires, guettées par l'oubli. Une belle réalisation artistique.

(Ed. «Signes», Petit Véhicule, 136 p., 18,30 €)

✦ Mille bretons



Jean-Loup Avril publie un nouveau dictionnaire biographique de 1.000 noms. Il s'agit d'un livre très riche, préfacé par Michel Mohrt, qui présente de courtes notices biographiques sur un millier de Bretons célèbres ou qui mériteraient de l'être. On notera la présence de nombre de résistants ou de compagnons de la Libération, souvent engagés dans les Forces françaises libres. Du conserveur Amieux à Yvonne Beauvais, religieuse résistante, on trouvera nombre de figures connues, de Creston à Guillevic, de Gabriel Le Bras au chirurgien Jean Pecker. L'auteur en fait aussi sortir de l'ombre. Il définit, dans l'avant-propos, sa conception de la bretonnité, qui suppose en principe un enracinement local. Les notices sont sobres et précises. On regrettera l'absence d'un index, mais le classement alphabétique permet de s'y retrouver. Une bonne partie des notices sont illustrées. La qualité du choix réside dans son éclectisme : les musiciens, écrivains, comédiens côtoient des architectes, des hommes politiques, des ingénieurs (Bienvenue), des navigateurs. L'ensemble demeure relativement masculin, mais c'est la loi du genre. Les édiles pourront y trouver des noms de rue et argumenter leur choix. Un gros travail dont la lecture est passionnante.

(Ed. Les Portes du Large, 464 p., 25 €)

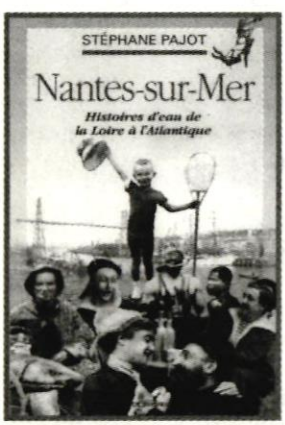
✦ Atlas d'Histoire de Bretagne



Il existait un atlas de Bretagne, plutôt géographique, édité par Skol Vreizh. En matière d'histoire, il existait l'atlas historique de Bretagne, à très grand format, de René Hervé et Yann Poupinot, réalisé à partir de 1942 et publié en 1986 et 1995. L'ouvrage grand format était intéressant, mais scientifiquement en partie dépassé. Les cartes, réalisées avant l'informatique, méritaient, pour certaines, une nouvelle réalisation. C'est chose faite avec le livre réalisé par deux laboratoires universitaires de Brest (CRBC) et de Rennes (CRHISCO) et édité par Skol Vreizh. Les 77 cartes ont nécessité le travail de 33 historiens dont près du quart est habitué des éditions Skol Vreizh, et la cartographie de Roland Neveu. Chaque carte est présentée, en vis-à-vis, par un texte très clair d'une page, avec illustration en couleurs. Cela permet de survoler l'histoire de Bretagne de la préhistoire à l'époque contemporaine, avec 12 à 23 cartes par période. Beaucoup de cartes sont claires, modernes et éloquentes. Le commentaire en est très accessible également et nous rend intelligible des questions jusque-là difficiles à explorer, telles les limites des cités celtiques, les marches séparantes de Bretagne, Poitou et Anjou, la chouannerie ou les maquis. Un spécialiste pourrait sans doute contester tel ou tel choix – par exemple les cartes électorales représentées par rapport aux inscrits ou l'absence de carte pour le second XX^{e} siècle –, mais le résultat global est très positif. La mise en page est agréable. Le livre, cartonné, vaut largement l'investissement de 35 euros, avec sa quadrichromie et son papier couché, sans omettre la participation de la fine fleur de l'histoire de Bretagne, des regrettés Jacques Briand et Michel Lagrée à Christian Bougeard en passant par Jean Kerhervé et Alain Pennec, les omissions étant seulement liées à l'impossibilité de citer tout le monde. Il en résulte un ouvrage de référence qui fera date et que beaucoup de «régions» peuvent nous envier.

(Ed. Skol Vreizh, 174 p., 30 €)

✦ Nantes-sur-Mer



Stéphane Pajot publie, aux éditions d'Orbestier, un nouveau volume consacré à l'histoire maritime du Pays nantais ou plutôt à des histoires d'eau, comme l'indique l'auteur. Il s'agit d'une série de textes courts, illustrés de nombreuses photos et gravures anciennes. Chacune évoque une anecdote, un fait divers, un écrivain lié à la mer ou à la Loire, de Flaubert à Armel de Wismes en passant par Daou, Vaché ou Max Elder. On sourit, on rit, on apprend, en passant du XVIII^{e} au XX^{e} siècle, du commerce des esclaves aux noyades de Carrier. C'est aussi intéressant et distrayant que les deux ouvrages précédents du journaliste écrivain.

(Ed. d'Orbestier, 200 p., 19 €)

✦ Le rivage du cidre



Louis Bertholom public, aux éditions Blanc Silex, un récit poétique à la gloire du cidre. Autour de ce thème, l'auteur s'est replongé dans « les rythmes et les rites » de l'enfance, de son enfance rurale en Cornouaille, une enfance revisitée avec émotion, mais aussi avec un regard lucide et pénétrant. Ainsi, à propos de l'invasion du mauvais « gwin ruz » : « ce tord-boyaux venait euphoriser une Bretagne blessée dans sa langue et son histoire, insidieusement infiltrée dans sa propre négation ». Retour sur le cidre, sur l'atmosphère de sa fabrication, du côté de Fouesnant. De beaux dessins noirs et blancs de Claude Huart facilitent la plongée dans le temps. Les nombreux mots et expressions en breton sont rassemblés dans un précieux lexique en fin d'ouvrage. Les poèmes alternent avec la prose. Les expériences d'un jeune rural, son univers mental écartelé, entre Bretagne profonde et Tina Turner, entre cidre et « rougelim » ! nous deviennent familiers, étrangement proches. Sans cesse, le livre nous ramène au cidre, au « lambig » qui désinfecte les plaies, à la floraison des pommiers, au lavage des bouteilles, à l'authenticité, « même dans les années formica ». L'on redécouvre de l'intérieur cette Bretagne paysanne qui venait au contact des villes, avec ses plaintes silencieuses, sa lenteur, sa dignité, sa convivialité, son breuvage ambré et parfumé. Yec'hed mat !

(Ed. Blanc Silex, 122 p., 16 €)

✦ Le pendu d'Argol



André Grall, Breton écrivain, ancien journaliste, nous livre un bon roman d'enquête journalistique. Paul Bihan est, en 1978, un jeune journaliste auxiliaire, dans le climat d'émotion écologiste de 1978, entre marée noire et projet de centrale nucléaire. C'est aussi le printemps des promoteurs immobiliers en Bretagne. La réaction populaire dépend en bonne partie de la façon (hostile, neutre ou positive) dont la presse quotidienne annonce les projets touristiques. D'où les passions qui peuvent s'exercer sur les journaux et les journalistes en particulier les plus vulnérables. A côté de cette analyse, le livre évoque des destins personnels saisissants, à travers une intrigue bien menée, avec un style vivant, souvent percutant malgré des personnages un peu schématiques, comme on en rencontre souvent dans les "polars". Trois très bonnes heures de lecture.

(Picollec, 192 p., 15,5 €)

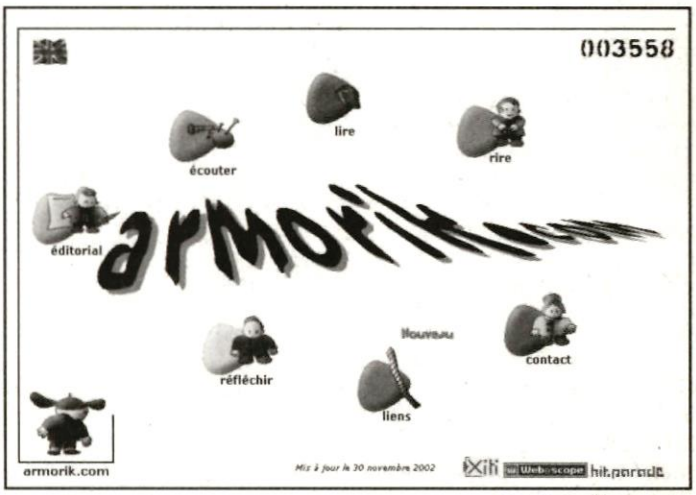
par Alain Cedelle

Des graphismes à découvrir

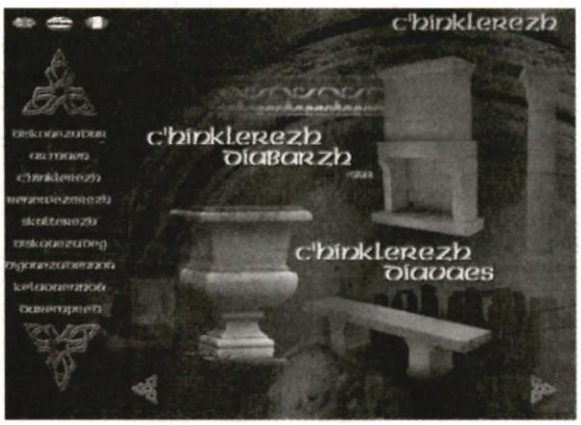
Les riches présentations graphiques des sites suivants méritent une visite. Pour en apprécier toutes les animations, il faudra disposer des outils comme *flash* et *real player*.

Le site **armorik.com** réalisé par Arnaud Maisonneuve affiche sa propre fenêtre sur votre écran et s'affranchit de l'ordonnancement habituel de votre navigateur.

Au travers une belle présentation c'est un petit magazine qui est proposé ici, avec différents articles sur la culture et la musique bretonnes. On pourra écouter des extraits musicaux et même des histoires drôles en breton, sous la rubrique « **Biskoaz kemend all** ».



armorik.com



www.spered-ar-vein.com

« **Spered ar vein** » est le site de présentation du tailleur de pierre Hervé Coeffier. Les graphismes sont d'un style plus classique que le précédent, mais également de toute beauté. L'affichage principal se fait aussi dans une fenêtre indépendante.

Les pages sont aussi disponibles en breton et proposent une galerie d'œuvres de l'artiste, ainsi qu'une revue de presse et un calendrier des expositions.

L'auteur du site, Jean-Claude Higuinen propose par ailleurs son C.V. et un catalogue de ses réalisations, sur une page très impressionnante par la qualité des animations graphiques aussi bien que sonores. **A voir et écouter absolument !**



jclhig.free.fr/intro.swf

Le collectif de Saint-Aubin ➢

Dans un registre plus associatif et militant, ce site rassemble les groupes qui ont lutté en 2000 et 2001 contre l'installation d'un centre de stockage de déchets sur le site de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

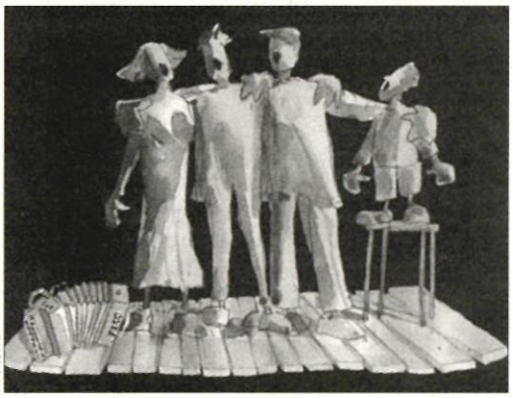
Cette seconde bataille de Saint-Aubin fut victorieuse, puisque le promoteur local du projet, ex-maire et ex-conseiller général, dut faire retraite précipitée après la perte de tous ses mandats d'élu. Une belle victoire de la démocratie.

Les associations AME, " mémoire et dignité " et MAB sont rassemblées sur ces pages. Un projet de jumelage est en cours, entre Saint-Aubin et Richmond en Angleterre, dont on trouve ici une présentation.



membres.lycos.fr/saintaubin/

Kan ar bobl


Art terre

C'est au mois d'avril (les 11, 12 et 13) à **PONTIVY**, qu'aura lieu le trentième anniversaire du Kan ar bobl. Il sera fêté comme il se doit, mais avant cela, les diverses «rencontres de pays», qui font office d'éliminatoires pour les épreuves finales, ont déjà commencé. Les prochaines auront lieu à **GUERLESQUIN**, les 15 et 16 février (pour la Haute-Cornouaille, renseignements au 02.98.81.16.51) ; à **PLOUDANIEL**, le 16 février (pour le Léon, 02.98.83.07.94) ; à **MISSILLAC**, les 22 et 23 février (Pays brièron et guérandais, 02.40.19.32.51) ; à **PLESCOP**, les 1er et 2 mars (Pays vannetais, 02.97.60.78.36) ; à **SAINT-BRIEUC**, les 8 et 9 mars (Pays briochin, tél. 02.96.94.19.18) ; à **LANGUIDIC**, les 15 et 16 mars (tél. 02.97.25.70.90) ; à **MAEL-CARHAIX**, les 15 et 16 mars (Trégor et Haute-Cornouaille, tél. 02.96.45.75.75) ; à **LANGONNET**, également les 15 et 16 mars (Pays pourlet, tél. 02.97.23.99.07) ; à **SENS-DE-BRETAGNE**, le 16 mars (Pays gallo, 02.99.69.03.17) ; à **CONCARNEAU**, le 16 mars (Basse-Cornouaille, 02.96.54.61.99) ; à **CAVAN**, le 21 mars (Trégor, tél. 02.96.54.61.99).

Offres d'emploi

Diwan recrute :

– **un(e) surveillant(e) général(e)** pour le collège de Plijidi.

– **un(e) professeur des sciences de la vie** (poste disponible).

– **un(e) professeur de français** (poste à pourvoir en avril).

– **des remplaçants** dans les différentes disciplines enseignées en collège.

Licence dans la matière exigée.
Maîtrise du breton indispensable.

Adressez votre candidature à DIWAN, ZA Saint-Ernel, BP 147, 29411 Landerne cedex.

Danses bretonnes

La deuxième édition de «Aux Danses des Lices» se déroulera le :

samedi 1er mars,
salle Martenot, à Rennes
à partir de 19 h

Cette grande manifestation culturelle co-organisée par Skeudenn bro Roazhon, Dastum et La Bouèze a pour but de promouvoir la diversité des danses pratiquées ainsi que l'importance de la transmission du chant (kan ha diskan, à répondre) et les différentes pratiques instrumentales de Bretagne (biniou, bombarde, accordéon, clarinette...).

Cette année, les six terroirs présentés seront : Bigouden, Bas Léon, Fañch, Mené, Châteaubriant, Redon.

Dans le cadre de «Aux Danses des Lices», deux stages de danses seront également proposés avec La Bouèze les 15 et 22 février à la MJC du Grand Cordel :

– le 15 février, stage Pays bigouden
– le 22 février, stage Pays de Châteaubriant.

Tél. 02.99.30.06.87.

●

Stage de danses traditionnelles : danses de la Presqu'île guérandaise organisé en pays de Lorient par le bagad An Drouz Vor, animé par Roland Guillo, salle des fêtes, à **Port-Louis.** Entrée : 2 €.

Tél. 06.11.25.56.79

Réunions publiques

L'UDB organise une **réunion publique à DINAN, le 13 février** à 20 h 30, salle Pinot-Duclos.

Thème : La décentralisation.

Entrée libre.

●

FUTUROUEST
organise une conférence-débat au lycée La Joliverie (entrée rue Aristide Briand) à **Saint-Sébastien-sur-Loire (44) le 5 mars,** de 18 à 20 h.

Thème : Retricoter les territoires : vers le couple Pays-Région ?
avec Loeiz Laurent et Liamm Fauchard.
Entrée libre.

Fest-noz

Le 15 février

à LANESTER (56)
à 20 h 30, salle Pierre-François
organisé par Div Yezh Lanester

Fest-noz + soirée andouille chaude.
Réservation : 02.97.81.24.29

Insultes en breton



Nono

Dastum Bro-Dreger organise le **22 février,** à 20 h 30, à Guerlesquin, son deuxième championnat du monde d'insultes et des disputes en breton.

L'an dernier, ce sont 800 personnes qui ont assisté à la première édition, plus quatre chaînes de télévision et six radios !
L'entrée est à 3 €.
Un car est prévu aussi au départ de Lannion.

Réservation obligatoire au 02.96.46.59.11.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

An Nozvezh glazig n° 2

En avril 2001 avait eu lieu à Quimper la première Nuit glazig, organisée à l'occasion du 15e anniversaire du groupe cornouaillais Dremmwel et de la sortie de leur second album. A leurs côtés, la plupart des musiciens invités à l'enregistrement de l'album, ainsi que divers chanteurs et sonneurs locaux.



D.R.

Le groupe Dremmwel.

C'est lors de cette soirée mémorable que la gavotte glazig, depuis longtemps tombée en désuétude, faisait sa réapparition en fest-noz. Elle a depuis connu un succès grandissant en maints endroits de la Cornouaille.

Presque deux ans plus tard, le groupe Dremmwel, associé cette fois au comité de jumelage de Landrevarzeg, nous propose le samedi 1er mars prochain, au centre culturel "Arthémuse" de Brieg, une seconde Nuit glazig, qui n'en sera pour autant pas une pâle imitation de la première.



D.R.

Louise Ebrel et Iffig Flatres.

Deux temps forts sont d'ores et déjà programmés.

Tout d'abord un stage pour apprendre aux danseurs la gavotte glazig, ainsi que le jabadao qui traditionnellement lui fait suite. Ce stage sera animé par Thierry Riou de War'l Leur et René Merdy, sonneur et collecteur bien connu de ce terroir cornouaillais.

Seconde partie : le fest-noz avec une multitude de groupes : Korriganed, Dominique Jouve et Yann Goas, René Merdy et Bernard Manchec, Yann Billon et Christophe Kergourlay, Louise Ebrel et Iffig Flatres, Dremmwel.



D.R.

Dominique Jouve et Yann Goas.

Enfin, l'association Dastum Bro Gerne projettera au cours du fest-noz, un montage sonore et visuel consacré au chant, à la danse et à la musique autour de Quimper.

Renseignements : Stage : 02 98 57 53 36, participation : 10 euros. Fest-noz : 02 98 94 29 07, entrée : 6 euros.



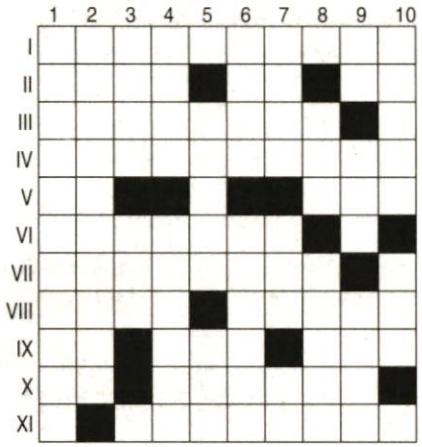
D.R.

Le groupe Korriganed.

P.C.

Mots Croisés Bretagne - Celtie n° 155

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Aucun risque de rencontrer l'un de ces déséquilibrés dans les rangs de l'UDB. - II. On y rencontre les gens du Nord ; Teinte sombre ; Article. - III. Les Bretons ont évité de l'être en refusant l'implantation de centrales nucléaires. - IV. Beignets à la mode nantaise. - V. La moitié d'un ; Nous attache. - VI. On y dansait tout en rond. - VII. Une télé qui semble avoir démarré. - VIII. Lettres d'Audierne ; A fond de cale, par exemple. - IX. Article défini contracté ; Vue en Loire-Atlantique ; Ce que firent les Bretons de certains récits. - X. Adverbe traduisant l'excès ; Inversé : En se rendant de Vannes à Sarzeau, on ne peut rater ni son pont ni son étang. - XI. N'étonnent plus personne à Landerneau.

VERTICALEMENT : I. Bien qu'ayant agi par intérêt, nos corsaires méritent tout de même plus d'estime que ces brigands des mers. - 2. En s'élevant dans les airs sur un planeur de sa construction en 1856, le marin breton Jean-Marie Le Bris en fut un peu le précurseur. - 3. Sur l'Erdre, prend un T ; Roi de Pologne né à Rennes. - 4. Inversé : Faire agir le feu ; Divisions de paroisses. - 5. En Bretagne, généralement supérieur à celui mesuré au même moment en Région parisienne ; Décore le bois. - 6. Ce chanteur kabyle connaît bien la Bretagne ; Familier des Sept-Iles. - 7. Lettres de Queven ; Une nuit plutôt agitée ; Poète né à Tréguier en 1953 (Initiales). - 8. De nos jours, les curés n'en portent plus guère ; Ce personnage de cinéma doit une bonne partie de sa célébrité au récit de ses vacances sur une plage de Loire-Atlantique. - 9. Tête de poulain ; Conduit à obéir ; Couleur rouge. - 10. Inversé : Aux quatre coins du monde, nombre d'entre eux furent le fait de Bretons privés d'emploi ; Faire un don.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 154

Horizontalement : I. CALEDONIEN. - II. HOULE ; REVE. - III. AUBERT ; BER. - IV. TREZIEN ; NO. - V. SER ; VIOLON. - VI. IDOLES ; UE. - VII. NEUSE. - VIII. MH ; FRAISES. - IX. OABL ; DRASK. - X. ILIEN ; EL. - XI. SAUMON ; EON (DE L'ETOILE).

Verticalement : 1. CHAT SIAMOIS. - 2. AOURED ; HALA. - 3. LUBERON ; BIU. - 4. ELEZ ; LE FLEM. - 5. DERIVEUR ; NO. - 6. TEISSAD. - 7. NR ; NO ; EIRE. - 8. IEB (BEI) ; LU ; SALE. - 9. EVENOE (NEVENOE) ; ES (SE). - 10. NERON ; ASKAN.

Courrier

Trop simpliste

« Je renouvelle mon abonnement à votre journal.

[…] J'en profite pour vous indiquer que je ne suis pas du tout d'accord avec l'article de Yann Fiévet (celui sur les attentats du 11 septembre) et ensuite celui sur « la violence des pauvres ». (PB. juin 2002). Il dénonce le matraquage sur l'insécurité. Pour ma part après deux cambriolages dans ma famille (dont un de plus de 100.000 F chez un de mes enfants, de plus au chômage à l'époque), après trois vols de voiture, une augmentation de 16% des actes de délinquance en un an dans mon village, huit maisons sur dix cambriolées dans mon lotissement, je vois les choses différemment. Quand en Bretagne, je vois les dunes de Kéremma envahies par des gitans sans le moindre wc, en toute illégalité, lesquels gitans se déplacent avec de gros 4x4 et de magnifiques caravanes (payées comment ?), je ne considère pas du tout qu'il s'agit de pauvres et quand les paysans les accueillent l'année suivante avec des pompes à purin, je ne dénonce pas du tout un combat des riches (paysans ?) contre les pauvres (les gitans ?).

Trop simpliste de diviser le monde en deux catégories : les riches et les pauvres. D'autres intellectuels ont déjà utilisé ce schéma et proposé aussi la violence comme solution. On connaît les brillants résultats de ces théories : en ex-URSS, à Madagascar, au Zimbabwe aujourd'hui où on a éliminé les riches (même physiquement) avec le résultat qu'il n'y a plus que des pauvres et que les gens crèvent de faim. Car c'est quoi un riche aujourd'hui : le couple de smicards français dont le revenu est 60 fois celui d'une famille malgache ? Le radiologue qui gagne 80.000 F par mois et reverse 56 % de ses revenus à l'État sous forme de prélèvements obligatoires ? Le chef d'entreprise qui gagne dix fois plus ? Yann Fiévet oublie que parfois parmi les riches, il y a des gens dynamiques qui créent des emplois. Étant moi-même né de milieu pauvre, et ayant plus souvent travaillé 60 heures que 35, entre 12 et 27 ans pour payer mes études et intégrer une grande école, je considère que de donner comme seule porte de sortie la violence, comme le fait Yann Fiévet, est extrêmement grave. L'UDB, à ce jour, avait toujours dénoncé la violence, j'ose espérer que vous n'avez pas changé d'avis.

De même, je n'admets pas que Yann Fiévet trouve pratiquement normal qu'une économie parallèle se mette en place dans certaines cités. Qui a écrit : « La République ne peut pas se laisser intimider par 5000 gangsters qui terrorisent les quartiers, violent les filles en tournantes, cament leurs petits frères jusqu'à l'os, s'équipent en armes de guerre, et tiennent chambre de torture dans les caves ? ». Qui a encore écrit : « Aujourd'hui, soit on reprend le contrôle des cités, soit on bascule dans la grande délinquance ? ». Non ce n'est pas Le Pen, mais Fodé Sylla, président de SOS Racisme, difficilement taxable de racisme. Alors que l'on cesse d'accuser la seule économie libérale, et que l'on cesse d'accuser les riches (lesquels ?) d'être responsables de tous les malheurs du monde.

Cela ne signifie pas pour autant que je sois d'accord avec certaines déviations graves et injustices actuelles. Mais proposer la violence est la pire des solutions dans tous les domaines : ce qui se passe en Corse et au Pays basque. Bloavez mad memestra ».

Edouard Roudaut
Montbonnot-Saint-Martin (38)

Un modérateur, pas un censeur

« […] Depuis quelques semaines, je suis abonné au forum virtuel de l'UDB sur internet. Un forum, me semble-t-il, est un lieu de débat. Il peut, certes, y avoir un modérateur, mais celui-ci ne doit pas se poser en censeur. Or M. Guyonvarc'h semble pouvoir renvoyer tout ce qu'il veut – souvent des articles de Yahoo dont on peut se demander leur rapport avec l'âge du capitaine – et d'autres contributions ne sont pas diffusées (comme certaines que j'ai envoyées sur ce forum). Que le PB ne le fasse pas, je le comprends, la place y est limitée, mais sur internet… Or un forum et surtout un vrai site internet, dynamique, serait un puissant instrument […] pour atteindre plus de public, plus de jeunes. C'est un moyen idéal pour pallier d'autres supports beaucoup plus onéreux […]. »

P.L.
Terassa (Catalunya)

De l'universel à l'étriqué

« Ci-joint un chèque pour la souscription du P.B. Je voulais vous dire qu'un vrai « régionaliste » est quelqu'un qui sait élargir sa vision d'ensemble à partir de son identité et qu'il rejoint « la dimension de l'universel ».

Roger Gicquel est un exemple convaincant, lui qui a fait l'éloge de Léopold Sedar Senghor dans « Le Peuple breton ». Oui, merci Roger Gicquel… Dans le même numéro du P.B., la figure singulière de Joël Batteux, maire de Saint-Nazaire : rebaptiser tous les lieux portant un nom breton, faire disparaître le gwenn-ha-du du fronton de l'hôtel de ville : on passe de l'universel à l'étriqué, au sectarisme. Le pauvre homme… ou pauvre type qui n'a rien compris ! »

Alain Piolot,
Lyon (69)

Subversif ?

« Peut-être avez-vous lu dans « Ouest France » du 26/11/02, ma contribution au débat sur la décentralisation, destinée à la page « Bretagne » et parue dans le courrier des lecteurs. Un paragraphe n'a pas été publié. Le voici :

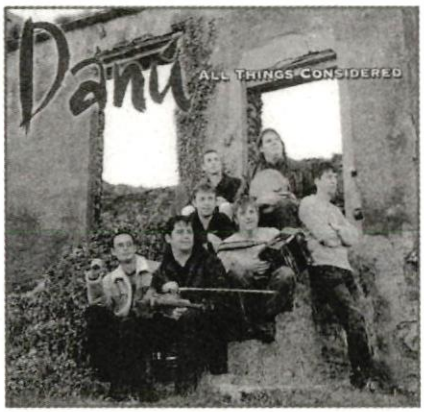
« Le gouvernement invite à l'audace, mais trop de propositions restent timides, parcellaires, sans unité, faute d'ambition et faute aussi de s'être défait du carcan psychologique jacobin qui stérilise les esprits. Le statut convenant à la Bretagne est du type de celui reconnu à la Catalogne ou à l'Écosse. Cette autonomie n'a pas remis en cause l'unité de l'État espagnol ou du Royaume-Uni, non plus que les länder, l'unité de l'Allemagne, au contraire, elle s'est réunifiée après la chute du mur de Berlin… »

Il est révélateur que le seul paragraphe retiré à l'intérêt des lecteurs ait été celui qui faisait référence au statut d'autonomie proposé pour la Bretagne. Serait-ce si subversif ? »

Tugdual Kalvez
Sant-Nolf (56)

Musiques de Celtie

DANÚ - All things considered. (Shanachie 78049 - Distribution Keltia)



Parmi les nouveaux groupes irlandais à avoir émergé depuis quelques années et à tenir le haut du pavé, il convient de citer Danú. Voici sept jeunes musiciens basés autour de Waterford au sud-est de l'Irlande, qui ont su accueillir au fil des ans des camarades de Dublin, de Tipperary et du Donegal.

Danú, du nom d'une célèbre déesse de la mythologie celtique, a vu le jour vers le milieu des années 90. Dès leur création à quatre, ils connaissent le succès, notamment à Lorient où ils se produisent en 95 et 96, ainsi qu'en Irlande, bien sûr, et aux USA. Un premier album en 97, suivi d'un second en 2000, et leur réputation n'est plus à faire.

Enfin en 2002, ils sortent un troisième CD *All Things Considered*. Un album absolument superbe du premier reel à la dernière chanson. Huit morceaux instrumentaux et six chansons, dont deux en gaélique.

Les membres de Danú sont tous issus de familles de musiciens et cela se sent jusque dans leur interprétation de la musique, marquée par un profond respect de la tradition. Un harmonieux assemblage d'instruments les plus divers produit un son d'une richesse qui laisse parfois l'auditeur pantois.

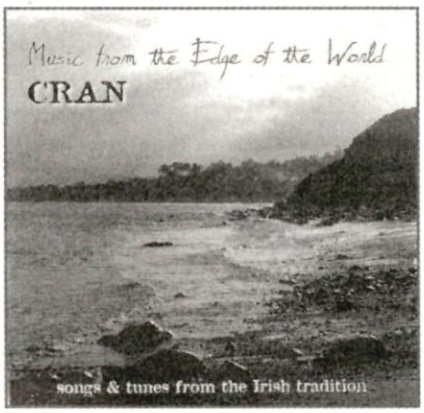
Tom Doorley qui excelle à la flûte n'a rien à envier à son frère Eamonn qui, au bouzouki, pratique un jeu tonique et séduisant, tandis que Brendan McCarthy a su développer à l'accordéon, un style qui lui est propre. Enfin comment passer sous silence la voix chaude et expressive de Ciarán Ó Gealbháin, l'une des dernières recrues du groupe ?

Incontestablement la relève est assurée sur les scènes de la verte Erin.

CRAN - Music from the Edge of the World. (Black Rose Records BRRCD004 - Celtic Distribution)

Originaires de Belfast, Dublin ou du Co. Louth, les trois membres du groupe Cran ne sont pas des nouveaux venus sur la scène traditionnelle, puisque chacun d'entre eux a, par ailleurs, une carrière professionnelle bien remplie.

Desi Wilkinson, flûtiste bien connu en Bretagne, où il a résidé quelques années, a accompagné Dé Dannan, Dónal Lunny, Liam O'Flynn ou Bleizi Ruz sur *Hent St Jakez*, et il a produit deux albums solos. Seán Corcoran, chanteur et joueur de bouzouki, a aussi accompagné les meilleurs, de Christy Moore à Paul Brady, en passant par Kevin Conneff des Chieftains. Quant à Ronan Browne, piper que l'on ne présente plus, il a joué avec Sinéad O'Connor, mais aussi U2, Capercaillie, Riverdance et il est membre d'Afro Celt.



Ayant précédemment trois albums à leur actif, *The Crooked Stair, Black Black Black* et *Lover's Ghost*, les voici de retour avec **Music from the Edge of the World**. Durant des siècles, les Européens ont considéré la côte atlantique de l'Irlande comme la frontière du monde connu. C'est le thème qu'ont donc retenu les membres de Cran pour leur nouvel opus.

Nous y retrouvons quatorze morceaux dont une majorité de chansons en anglais ou gaélique d'Irlande et d'Ecosse, qui mettent en valeur la chaude voix de ténor de S. Corcoran. A écouter quelques bijoux comme *Aililú na Gamhna* ou *Óro Mhile Ghrá*, sur lesquelles les voix des trois compères s'accordent parfaitement à l'unisson.

Un album de bien belle facture.

ZOË CONWAY. (TARA CD 4012 - Distribution Keltia)



Native du comté Louth au nord-est de l'Irlande, Zoë Conway n'a que 21 ans et elle est déjà repérée comme une des musiciennes les plus douées de sa génération. Ayant débuté l'étude du violon classique à l'âge de 8 ans, elle se révèle aussi habile à interpréter du classique que du jazz, du bluegrass et tout naturellement de la musique traditionnelle irlandaise.

Pour situer un peu plus le personnage, il n'est pas inutile de signaler qu'elle a également joué en soliste au sein de l'Orchestre de la RTÉ (TV irlandaise), de l'Orchestre national d'Irlande et enfin qu'elle a accompagné Riverdance. Excusez du peu !

Ces états de service ont conduit le compositeur Bill Whelan (auteur notamment de Riverdance) à produire le premier album de Zoë. Une telle prodige n'a donc eu aucun mal à rassembler autour d'elle le gratin de la scène irlandaise, à savoir Dónal Lunny, Micheál O' Dómhnaill, Declan Masterson ou Mick Broderick, pour n'en citer que quelques-unes.

L'album qui comporte 30 morceaux fait la part belle aux compositions de la jeune Zoë qui signe là pas moins de treize d'entre eux. Et comme si sa brillance au fiddle ne suffisait pas, elle est dotée d'une voix magnifique qu'elle donne à entendre sur une chanson en gaélique *Táimse Im' Chodladh*. Dommage qu'il n'y en ait qu'une seule. Reels, jigs, polkas, valses, se succèdent à un rythme enlevé.

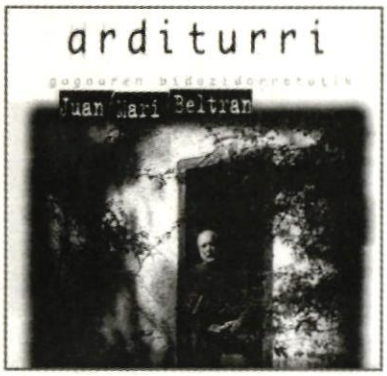
Un album à marquer d'une pierre blanche par une artiste bourrée de talent.

Philippe COUSIN

Musiques du Pays basque

« Le Peuple breton » en collaboration avec Radio Bro-Gwened vous propose régulièrement dans ses colonnes une rubrique consacrée à l'actualité musicale en Pays basque. Chaque année, en décembre, se déroule à Durango le Festival du livre et du disque, à cette occasion, les artistes et maisons d'éditions présentent leurs nouveautés aux nombreux visiteurs : plus de 100.000 personnes cette année (à quand l'équivalent de ce rendez-vous en Bretagne ?), le choix pour la rédaction de cette page était donc très vaste... d'autant que je souhaitais également revenir sur une proposition sortie peu de temps après notre dernière rubrique.

« Juan Mari Beltran - « Arditurri » (Elkar KD 614)



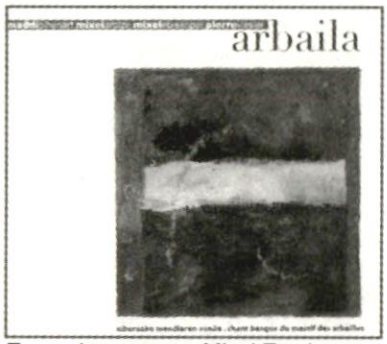
Le nom de Juan Mari Bertran est incontournable dans la musique du Pays basque. Investigateur et collecteur infatigable, il vit profondément et passionnément la musique populaire avec deux objectifs principaux : appréhender les sources et les racines de la tradition pour en assurer la transmission et le développement.

« Arditurri » est le titre de son dernier disque, son travail de création s'appuie sur l'instrumentation basque : flûtes et hautbois traditionnels (txistu, xirula, alboka, dulzaina, txanbela), percussions rustiques (txalaparta, ttun ttun) sans oublier les piliers de la trikitixa : style musical associant l'accordéon diatonique, la pandereta, la voix et les cris.

L'ensemble du CD est remarquable, les chants et mélodies sont pleins de puissance et de sensibilité, parfois enjoués ou parfois mélancoliques, toujours foncièrement beaux et enracinés... En un mot : populaires !

« Arbaila » - (Kultulan DDD-KD0402) - M. Oyhenart/M. Arotze/M. Etxekopar/P. Vissler

«Entre ciel et montagne
c'est de là que je perçois mon pays,
la terre sous les pieds et le soleil haut,
car c'est là où est l'homme que se
[trouve le monde... »



En quelques mots, Mixel Etxekopar en dit déjà beaucoup sur cette province de Soule et plus précisément sur le massif des Arbailles...

Ce CD est un voyage : pour les Basques (et a fortiori pour les autres !), la Soule est mystérieuse et envoûtante... Eaux souterraines, grottes profondes, forêts épaisses, massifs calcaires ou vastes amphithéâtres naturels.

Ce CD est une histoire de rencontres : rencontre avec Maddi Oyhenart et Mixel Arotze qui ont grandi au pied des montagnes dans l'amour du chant traditionnel et de leur terre natale, des voix douces et fortes à la fois. Rencontre avec Mixel Etxekopar : homme épris d'ouverture et de découvertes mais toujours très attaché à ses deux instruments de prédilection : xirula et ttun ttun (flûte et tambourin).

Pierre Vissler n'est ni chanteur ni musicien, et pourtant son nom figure sur le CD au même titre que les interprètes. Bel hommage à ce technicien du son qui a su saisir les musiques de la nature : l'eau qui s'écoule au fond des grottes, le gai tintamarre du troupeau de brebis, le berger qui rappelle son chien ou qui vous invite à prendre un verre dans son cayolar (la bergerie d'altitude).

Après l'écoute du CD et la découverte du livret exceptionnel dont on notera la traduction complète (dans le fond et la forme), vous n'aurez qu'une envie : vous procurer la carte de la région, localiser le cayolar de Laxarregaratea et organiser la première randonnée de votre séjour au Pays basque !

Hegalka - « Hain hurbil, hain urrun » (Agorila AG CD 336)



Dans le cadre de son programme pluri-annuel « Kantuketan », l'Institut culturel basque a souhaité promouvoir cinq jeunes chanteurs en leur proposant une expérience en trois temps : la création d'un spectacle, sa diffusion et l'enregistrement d'un CD autour d'un thème : « Hain hurbil, hain urrun » (« si près, si loin »), moment musical et poétique évoquant la proximité et l'éloignement.

Les cinq chanteurs du groupe : Maïalen Errotabehere, Céline Mounole, Magali Zubillaga, Thierry Biscary et Domeka Zubeldia ont très tôt été très remarqués pour leur participation à différents chœurs d'enfants, plus tard, en solo, ils continueront à gagner la confiance du public grâce aux succès remportés lors de Kantu txapelketa (l'équivalent de notre Kan ar bobl). Les jeunes musiciens du groupe, quant à eux, tous profondément ancrés dans la culture basque, ont participé à des expériences diverses, entre rock et chansons, musiques traditionnelles et musiques électroniques...

Sous la direction de Maria Gachis, le groupe Hegalka (« à tire d'ailes ») conjugue remarquablement voix de pays, instruments acoustiques et outils issus des techniques nouvelles. Après une tournée en Pays basque, le spectacle est destiné à franchir les frontières avec notamment huit concerts au Québec en 2003.

Le CD d'Hegalka : un superbe moment de fraîcheur entre tradition et modernité !

Ces CD sont quasi introuvables en Bretagne, heureusement les éditeurs pratiquent la vente par correspondance et leurs sites internet proposent des extraits de leurs catalogues, voici donc leurs coordonnées :

Elkar : tél. 05.59.59.61.63
www.elkarlanean.com

Kultulan: tél. 05.59.49.19.00
www.kultulan.com

Agorila : tél. 05.59.52.39.03
www.agorila.com

Alain KERVOCHON

Radio Bro-Gwened 92.6 - 97.3 - 101.7 fm

A noter pour les Morbihannais, une émission musicale «Balade en Pays basque» sur Radio Bro-Gwened (Pontivy 92.6/ Nord Morbihan 101.7 / Sud Morbihan 97.3) proposée le samedi après-midi, de 15 à 17 h en alternance avec «Le p'tit jus», émission de musique irlandaise.

Le Peuple breton s'adresse à ses lecteurs

Nous sommes en train de préparer un questionnaire pour mieux connaître les impressions de nos lecteurs, concernant le P.B. Mais sans attendre, nous voudrions vous interroger aujourd'hui sur un point bien précis.

Vous avez vu, dans notre dernier numéro, que la formule de notre invité, amené à s'exprimer librement en page 2 de couverture, a changé désormais. Après Roger Gicquel, l'homme de télévision bien connu, après Michel Treguer, réalisateur télé (mai 2000), après le géographe rennais Jean Ollivro, qui écrit dans ce numéro, la série de nos invités continuera dans la variété.

Nous avons, déjà, une acceptation pour notre prochaine édition et des projets pour d'autres. Mais, vous lecteurs, vous pouvez grandement nous aider à ce sujet. D'abord, le plus simplement du monde, en nous proposant des noms de personnes à inviter, selon vous. Soit que vous les connaissiez et que vous êtes sûrs qu'elles accepteront de venir s'exprimer dans le P.B., sur une question qui leur tient à cœur, soit que vous le pensiez ou même que vous n'en savez rien, mais que vous seriez heureux si nous arrivions à les convaincre d'écrire dans le P.B. Faites preuve d'imagination et de liberté et suggérez-nous des noms, dans les domaines les plus variés. Comme il n'est pas certain que nous connaissions bien tous ceux que vous nous « recommanderez », soyez sympas de nous dire qui ils sont, en quoi ils sont compétents et, si possible, comment (adresses, mail, téléphone) nous pourrions les toucher.

La rédaction du P.B.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**



Iffig

– a appris lors du colloque tenu à Saint-Nazaire par les écoles immersives françaises, par Jean-Louis Blenet, le représentant des écoles occitanes, que Joël Batteux, maire national-républicain de Saint-Nazaire, n'était pas le seul édile à refuser une école immersive dans les locaux municipaux : en effet, à Orange, le maire refuse également l'enseignement de l'occitan ;

– se dit qu'entre démocrates de choc, il est normal qu'on se rejoigne… puisque le maire d'Orange est « Front national » !

●

– n'avait pas trop apprécié, lors des dernières municipales qu'une liste (qui a gagné) présentait des candidats comme des « Lanestériens de pure souche »,

– vient maintenant d'apprendre que le nombre de naissances a diminué à Lanester en 2002,

– se demande, comme dirait Joël Guégan, si la « sève des souches s'assèche »…

●

– a lu dans « Libération », le 22 janvier, l'article d'un journaliste allemand qui dit que « les Français se laissent dominer par leurs élites, presque sans broncher. Ils se laissent gouverner par les trois Chirac (Jacques, bien sûr, mais aussi Bernadette et Claude), par les coteries d'énarques, même lorsque ceux-ci s'avèrent être des incapables »,

– se dit qu'on voit bien, dans ce jugement, la marque de l'esprit teuton : ils n'ont pas Chirac, ni l'ENA, eux, et ils en crèvent de jalousie.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Selaouit

par Pierre Morvan

Intérêts

Un catalogue de l'ensemble des labels, producteurs et éditeurs de musique en Bretagne, une compilation promotionnelle qui fait une large place aux musiques d'inspiration traditionnelle – Darhaou, Lamour, PSG, Squiban ou Le Bigot – et, mirabelle sur le kouign-amann, un stand au MIDEM 2003 (après celui de 2002) : à travers l'association Musiques et danses en Bretagne qu'elle a missionnée pour cela, la Région Bretagne fait son boulot et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

Comme le dit Gwenaël Henry, président de Muzik e Breizh (lire l'interview par ailleurs), l'institution régionale montre ainsi « qu'elle a compris l'intérêt économique de ce secteur d'activité ». L'intérêt culturel aussi, peut-être… Cela sera-t-il suffisant pour mettre le pied dans la porte des médias, notamment parisiens ? C'est une autre histoire !

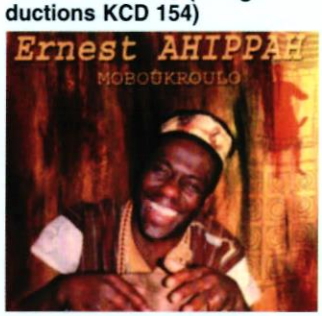
KARMA : "Liesliw" (Amzer Noz, Coop Breizh, CD AN-K-03)



Il en va de la musique comme de la cuisine : elle peut être à la fois simple et riche ! Le nouveau CD de Karma nous en offre une éclatante démonstration. Et peut-être parce que l'un des privilèges de la jeunesse est d'oser, Karma ose. Le répertoire du groupe peut sembler assez classique, et on y retrouvera de nombreux thèmes trad' bien connus, mais la manière de les jouer, souvent un peu décalée, l'est beaucoup moins. De même que les arrangements, plutôt originaux.

En quelques années les musiciens de Karma ont sérieusement évolué et acquis une solide expérience, qui les place dans le peloton de tête des groupes de fest-noz. Jonathan Dour au violon, Yann Le Corre à l'accordéon chromatique, Mikaël Le Bihannic à la bombarde, Etienne Bescond au biniou, Jean-Louis Cadoret à la guitare, Stéphane Rama à la basse et l'épatant Jean-Marie Stéphant aux percussions ne se sont pas contentés de "tomber dedans" quand ils étaient petits. Ils ont aussi beaucoup travaillé et cela s'entend. Le disque de la maturité ? Oui, si l'on tient absolument à sombrer dans les clichés. En tout cas un bel appel à la danse et un disque très coloré, comme l'indique son titre. Et réussi.

Ernest AHIPPAH : "Moboukroulo" (Kerig Productions KCD 154)



Partir loin… sans quitter la Bretagne, autant dire le rêve ! C'est ce que nous propose Ernest Ahippah, multi-instrumentiste ivoirien installé à Rennes, avec ce CD enregistré en partie à Saint-Malo, aux Etonnants voyageurs. Chanteur, conteur, musicien et aussi danseur, celui qui se décrit lui-même comme un "Breton calciné" est un peu un homme à tout faire, mais il le fait bien. Ambiance souriante et bon enfant, percussions endiablées et rencontre surprenante avec Claude Dordis, chanteur apache, sur ***"Owontipi"***… le voyage est agréable et le dépaysement assuré. Cette initiative de Kerig, branché le plus souvent sur la tradition bretonne, est à saluer : elle prend à contre-pied, une fois de plus, tous les petits esprits qui ne voient dans la renaissance culturelle bretonne qu'un "repli identitaire"… !

Dominique BABILOTTE : "Patchworld" (On Tour in Prod OTIPDB 1002)



Un titre, bien trouvé, une voix, bien posée et surtout, oui surtout, des textes (bien) écrits pour donner à réfléchir. Et donner du corps à l'émotion. Des chansons engagées, comme on disait à l'époque où ce n'était pas encore un gros mot ? Des chansons qui veulent dire quelque chose, certainement, et qui parlent au cœur… Les "petites chansons des bouts des mondes" du Briochin Dominique Babilotte, nous mènent de Belfast à Tizi Ouzou, de Pékin à Bamako, de Nouméa à Rio de Janeiro… Et dénoncent, ici la violence aveugle des fous de Dieu, l'intolérance, là, la bêtise des militaires, ailleurs la répression, la misère ou le sort fait aux "sans papier". Elles nous parlent d'amour aussi, avec des mots simples et tendres.

"La linotte", un texte signé Pierre Dac, et ***"Marie Jeanne"***, un titre emprunté au répertoire de Jo Dassin, ajoutent une touche un peu moins personnelle à un album d'une grande sensibilité, mis en musique avec quelques pointures de la scène bretonne – Jean-Charles Guichen, Christophe Le Helley, Ronan Pinc, Jean-Marc Ilien, Pierre-Louis Carsin… – qui assurent, comme à leur habitude. Très attachant.

BURGER & CADIOT : "Hôtel Robinson" (Dernière Bande, Wagram)

Olivier Cadiot est écrivain. Rodolphe Burger est alsacien et musicien. De lui, on connaît surtout le nom de son groupe, Kat Onoma, au rock sombre et romantique. Tous deux sont tombés sous le charme de l'Île de Batz et ont décidé de la célébrer en la mettant en sons sur un CD de 10 titres. Ils ont parcouru l'Île du nord au sud et d'ouest en est, et l'ont "enregistrée" : ce sont ces paroles d'îliens que l'on entend, mises en musique et en boucle, sur fond de guitares électriques déchaînées et de percussions effrénées. Des tranches de vies glanées, des bouts de phrases volés ici ou là… et qui reviennent et reviennent encore… Et puis les cloches de l'Île de Batz… Le tout bien servi par un rock électronique "impeccable" ! Avec Burger & Cadiot, l'embarquement est immédiat et la visite de l'Île saisissante.



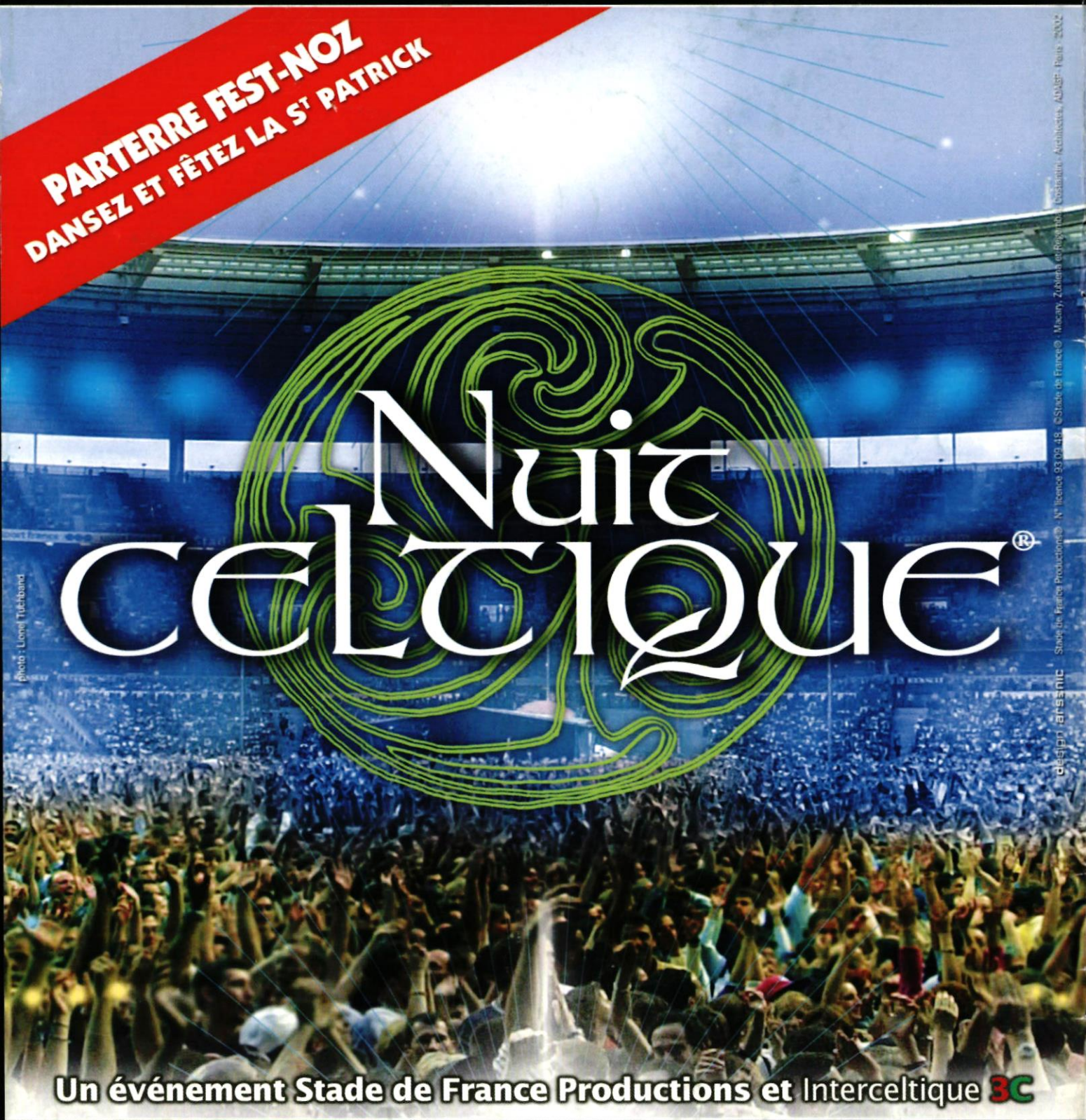
Goran BREGOVIC : "Tales and Songs from Weddings and Funerals" (Mercury, Universal)



On lui doit la musique des films cultes d'Emir Kusturica, ***"Le temps des Gitans"***, ***"Arizona Dream"*** ou ***"Underground"***, mais la vie, bien remplie, de Goran Bregovic ne se résume pas à cette fructueuse collaboration. Avant de composer pour le cinéma, il a commencé rock-star dans un pays qui s'appelait encore la Yougoslavie et aujourd'hui il a repris sa liberté vis-à-vis d'un 7e Art qu'il juge trop exigeant, contraignant.

Avec ***"Tales and Songs from Weddings and Funerals"*** – contes et chansons de mariages et d'enterrements – Goran Bregovic poursuit son œuvre fusionnelle. Musiques des tziganes et orchestration classique, cuivres roms et swing jazzy, la rencontre a d'abord lieu entre ces airs de fête et ces lamentations pour jours de deuil. Rencontre ou plutôt télescopage, l'effet est en tout cas détonnant. Avec, en prime, l'étonnement de retrouver sur deux morceaux – ***"Aven Ivenda"*** et ***"Te Kuravle"*** – la voix, si impressionnante, de la fête de la Saint-Georges du ***"Temps des Gitans"***, celle de Vaska Jankovska. Un disque chaleureux, à la fois mystérieux et si humain, entre délire festif et recueillement. Jubilatoire.

STADE DE FRANCE® - 15 MARS 2003



Un événement Stade de France Productions et Interceltique 3C

Alan STIVELL, Sinéad O'CONNOR, Carlos NUNEZ et Denez PRIGENT...
L'orchestre symphonique du Festival Interceltique, des centaines de musiciens et danseurs

REGION BRETAGNE

France info

France BLEU

0892 700 900
www.stadefrance.com
FNAC - CARREFOUR - AUCHAN - VIRGIN

ouest france

TF1

TV BREIZH

TOUS LES STADES DE L'ÉMOTION

Jean MAURICE et Jean-Pierre ANFRÉ

Lanester, le 10 février 2003

Aux ancien(ne)s élu(e)s de Gauche de la précédente Municipalité et
Aux élu(e)s actue(le)s d' "Une Ambition pour Lanester"
Aux ancien(ne)s collaborateurs(trices) convié(e)s le 20 décembre

Cher(e) Ami(e),

Au cours de notre rencontre amicale d'avant Noël à la salle de "Tavarn Bras" nous avions avancé la proposition de nous retrouver plus longuement autour d'un repas en commun. Cette suggestion ayant rencontré un accueil général favorable, nous vous proposons que ce repas des "anciens" se tienne le :

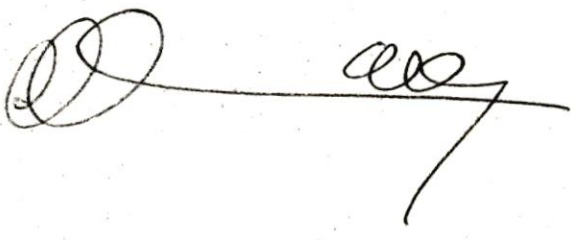
VENDREDI 7 MARS 03
à partir de 18 h 30
au Restaurant Scolaire Larnicol

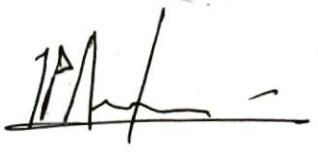
Afin de faciliter l'organisation pratique de cette rencontre -à laquelle les conjoint(e)s sont bien sûr convié(e)s- il serait souhaitable que chacun(e) nous informe assez rapidement de son intention d'être présent(e) ou non en téléphonant :

- ✓ soit au domicile de **Jean MAURICE 02.97.76.04.56**
- ✓ soit à **Colette LE VOT** en Mairie au **02.97.76.81.49.**

Bien cordialement dans cette attente.

Jean MAURICE **Jean-Pierre ANFRÉ**





N.B. Une participation aux frais de 15 € par convive sera recueillie sur place.